



CHARTRE INTERCOMMUNALE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA VALLÉE DE KAYSERSBERG

2007 – 2012

Révision - Décembre 2006

SOMMAIRE

Préambule	p. 3
1. Diagnostic du territoire : forces / faiblesses, synthèse et enjeux	
1.1. Le territoire dans son environnement régional	p. 5
1.2. Population, ménages, logement	p. 8
1.3. Activités	p. 10
1.4. Population active, emploi, mobilité professionnelle	p. 14
1.5. Equipements et services, vie locale, éducation	p. 16
2. Bilan de la charte 2000-2006	
2.1. La charte 2000-2006 : rappel des objectifs et orientations	p. 19
2.2. Bilan thématique	
2.2.1 Services à la population	p. 20
2.2.2 Economie	p. 24
2.2.3 Environnement et paysages	p. 27
2.2.4 Solidarité communautaire	p. 31
2.3 Synthèse	p. 34
3. Maquette politique : enjeux et orientations 2007-2012	
3.1. L'ambition politique commune	p. 35
3.2. La maquette politique : enjeux et orientations du projet de territoire	p. 36
3.3. La concertation avec les acteurs du territoire	p. 38
4. Programme pluriannuel d'actions 2007-2012	
4.1. Elaboration du programme et priorisation des actions	p. 39
4.2. Les objectifs prioritaires	p. 39
4.3. Le programme d'actions pluriannuel	p. 41
5. Annexes	

PREAMBULE

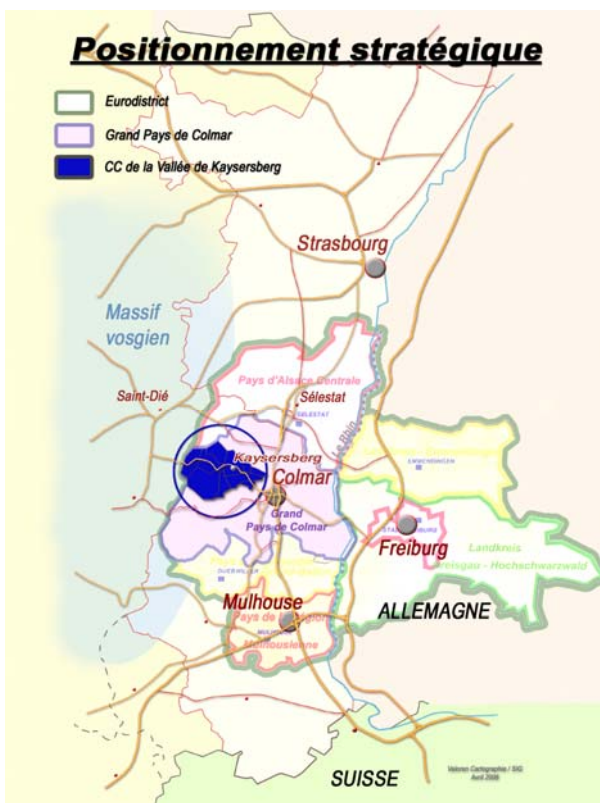
Le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg s'étend sur 161 Km² et regroupe 10 communes pour une population de 16.574 habitants permanents (RGP 99), qui augmente sensiblement durant les mois d'été en raison de la fréquentation touristique.

Situé dans la partie nord-ouest du département du Haut-Rhin, il s'étend à la fois sur le versant est des Vosges et la plaine d'Alsace, sur deux unités géographiques majeures que sont, d'ouest en est, le piémont viticole (ou collines sous-vosgiennes) et la montagne vosgienne. Cette diversité de sites se répercute sur la végétation et sur la faune, à la fois riche et diversifiée.

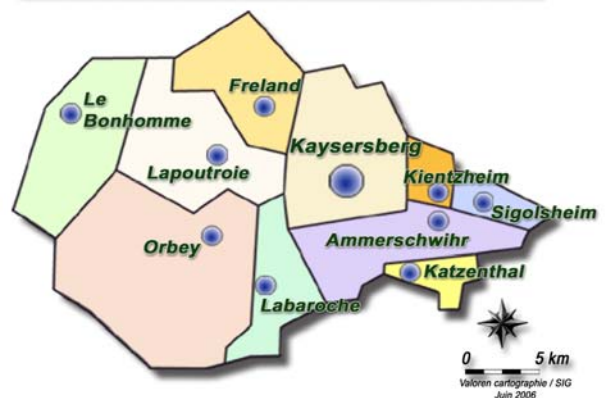
Sur le plan administratif, le territoire est inclus dans l'arrondissement de Ribeauvillé et les cantons :

- de Lapoutroie (ou "canton Vert"), de patois Welche, qui regroupe les communes de montagne
- de Kaysersberg (de dialecte alsacien), qui regroupe les communes viticoles.

La Communauté de Communes s'inscrit dans les périmètres du Grand Pays de Colmar et du Schéma Directeur Montagne-Vignoble-Ried et s'intègre par ailleurs dans le bassin d'emploi de Colmar/Neuf-Brisach.



Les communes de la Communauté de Communes



Les deux entités territoriales (vignoble et montagne) répondent à des dynamiques et des réalités différentes, en termes de paysages, d'activités, d'emploi, d'enjeux, mais, malgré ces différences, il existe de nombreux points communs entre ces 10 communes, qui ont fondé une intercommunalité dès 1967 (SIVOM de la Vallée de la Weiss).

La Vallée de Kaysersberg est dotée d'une charte intercommunale d'aménagement et développement depuis 1984, ce qui a permis aux communes qui la compose d'appréhender des problématiques communes et de réaliser, ensembles, des opérations, services et équipements d'envergure.

La charte 2000-2006 qui s'achève, s'articulait autour du concept « *Vers plus de solidarité communautaire dans le cadre d'un développement local durable* ». Sa traduction en actions a démontré une réelle volonté de développer les services à la population.

La révision de cette charte, réalisée durant l'année 2006 a permis de faire le bilan de toutes les actions programmées au cours de cette précédente période et de pointer les forces et faiblesses du territoire. Cette révision a également pour ambition, d'une part, d'être un véritable projet de territoire pour la Vallée de Kaysersberg, partagé par l'ensemble des acteurs concernés et, d'autre part, de permettre l'articulation de ce projet avec les impératifs et objectifs du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et du Grand Pays de Colmar.

Ainsi, les grands enjeux et les orientations politiques pour la période 2007-2012 ont pu être dégagés et les objectifs à réaliser pour permettre le développement durable et cohérent du territoire ont été définis. La révision de la charte a été menée par les services de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, avec l'assistance du Bureau d'études VALOREN, selon la méthodologie suivante :

<i>Mission</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Prestataire</i>
Bilan des actions de la charte 2000-2006	mars à juillet 2006	Cabinet VALOREN
Diagnostic du territoire		
Maquette politique (définition des orientations politiques du projet de territoire)		
Concertation avec les acteurs du territoire (5 séminaires thématiques)	juillet à septembre	Communauté de Communes
Définition et priorisation des objectifs et du programme d'actions pluriannuel	octobre à décembre	
Approbation de la charte	décembre 2006	

Cette méthodologie a permis de définir un projet de territoire cohérent, ambitieux et concerté qui s'inscrit dans la perspective de « **Faire de la Vallée de Kaysersberg un pôle économique, résidentiel et touristique de référence en développement durable** ».

Ce projet, retranscrit dans la charte intercommunale d'aménagement et de développement, s'articule autour de 3 enjeux, 9 orientations et 36 objectifs et rassemble 215 actions (dont 90 sont prioritaires) à engager au cours de la période 2007-2012.

1. DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

1.1. Le territoire dans son environnement régional

Forces	Faiblesses
Une position géographique stratégique, entre Strasbourg et Mulhouse, à proximité immédiate de Colmar, ville-Préfecture du Haut-Rhin	
Un accès direct à des axes majeurs de circulation orientés nord-sud	Une fréquentation importante des axes routiers, des conditions de circulation de plus en plus difficiles sur la RN 415, en direction de Colmar, vers les pôles secondaires de proximité, vers la Lorraine et l'Allemagne...
Des travaux routiers en cours ou attendus (aménagement RD415, rocade ouest de Colmar) qui devraient permettre d'améliorer les liaisons vers l'Allemagne et Mulhouse	Un renforcement de la fréquentation routière attendue par les améliorations à venir
	Un territoire non desservi par le rail
Des projets liés au chemin de fer attendus à Colmar (desserte TGV, Liaison Colmar-Breisach-Freiburg, plateforme multimodale) dont le territoire devrait tirer parti	Des projets dont la réalisation n'est pas garantie (plateforme multimodale de Colmar, liaison Colmar-freiburg...)
Une desserte satisfaisante par les liaisons régulières et spéciales (trois types de liaisons, EuroRegionBas à partir de Colmar, navette des crêtes...)	Faible utilisation des moyens de transport collectifs, train ou bus
Deux aéroports internationaux à moins d'une heure : Strasbourg-Entzheim et Mulhouse-Bâle	
Une dynamique territoriale à poursuivre en faveur des pistes cyclables (desserte des infrastructures des jeunes...). 18 km déjà aménagés	
Un territoire organisé autour de Colmar, pôle majeur en termes d'emploi, de commerces et services, de divertissement...	
Des habitudes de travail en commun, une intercommunalité ancienne (1967)	

Une coopération ancienne dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des déchets	
Un territoire largement couvert par des documents de planification (POS/PLU, Schémas Directeurs)	
Un territoire inscrit dans le Grand Pays de Colmar	Une position du territoire qui reste à affirmer au sein du Grand Pays de Colmar
Un territoire en zone éligible à la PAT (sauf Sigolsheim)	2006 : fin de l'éligibilité à l'Objectif 2
Un patrimoine naturel remarquable, des paysages variés et de qualité, à préserver	Un paysage de qualité mais agressé (fortes pressions urbaines et foncières, banalisation des constructions, signalétique peu intégrée, friches et fermeture des paysages, régression des vergers...), un patrimoine naturel fragile
Un patrimoine naturel bénéficiant de nombreuses mesures de protection et d'inventaire, complétées par la mise en œuvre d'un GERPLAN et d'un plan paysage, et bénéficiant d'une inscription en zone Parc Naturel Régional et de la présence des Brigades Vertes	Activités, urbanisation et boisements : les principales menaces
Une Communauté de Communes entreprenante et développant des actions exemplaires en faveur des énergies renouvelables et de la sensibilisation à l'environnement	

Synthèse et enjeux :

La vallée de Kaysersberg, située à proximité immédiate de Colmar, non loin de l'Allemagne et de la Lorraine, est un territoire dynamique organisé notamment autour de Kaysersberg (qui se positionne en bourg-centre) et d'Orbey (commune la plus peuplée) qui bénéficie d'un environnement naturel de grande qualité.

Il profite de l'axe alsacien nord-sud structurant (A35-N83) qui lui permet d'être rapidement relié à Mulhouse et Strasbourg, et d'une ouverture, au-delà, vers l'Allemagne, la Suisse et l'ensemble du territoire français.

Le territoire lui-même est notamment structuré par la RD415 à laquelle sont reliées la plupart des routes départementales desservant les communes ainsi que la très touristique route des Vins.

Il bénéficie ainsi d'un positionnement à fort potentiel d'avenir dont il doit néanmoins tirer davantage parti.

C'est ainsi que le territoire devra notamment affirmer sa place par rapport à Colmar qui constitue le premier pôle d'attraction des habitants en termes de services, commerces, mais aussi d'emploi.

Ce constat est à rapprocher à la fois de la taille de cette agglomération et de son statut (ville-Préfecture), mais aussi de sa position, dans la continuité naturelle de la vallée de Kaysersberg et à l'immédiate proximité des premières communes du piémont.

Cette attractivité, qui constitue une opportunité en termes d'accès à l'emploi notamment, constitue également un risque d'affirmation du caractère résidentiel du territoire, que l'évasion commerciale ou le déséquilibre emploi/actifs matérialisent déjà.

Dans ce contexte, le maintien voire le renforcement du dynamisme des pôles secondaires du territoire (et notamment Kaysersberg), la nécessaire préservation d'une activité économique, au moyen notamment d'une politique en faveur de l'attraction et du développement des entreprises, d'une maîtrise du foncier dans un contexte de saturation progressive et de l'utilisation des outils dont il dispose (intercommunalité ancienne et habitudes de travail en commun, appartenance au PNR, Schémas Directeurs, PLU, Grand Pays de Colmar...) se posent en enjeu.

Le développement des migrations alternantes a fortement contribué à l'engorgement progressif des axes routiers, qui devrait se renforcer encore avec le contournement ouest de Colmar et l'amélioration progressive de la RD415 jusqu'à la frontière allemande. Les conditions d'accès en deviennent difficiles depuis le territoire en particulier vers Colmar et les pôles voisins importants, ainsi que vers la Lorraine et l'Allemagne.

La qualité de la desserte est pourtant importante, dans un contexte de vallée, pour permettre l'accès de la population au travail, aux biens et services, à la culture et aux divertissements et faciliter les échanges nécessaires entre les différentes communes et vers l'extérieur.

Le chemin de fer, avec des projets d'envergure attendus à Colmar (plateforme multimodale, ouverture de la liaison Colmar-Freiburg aux passagers, ligne LGV) pourrait à l'avenir constituer un moyen de transport alternatif vers l'extérieur, mais seul le projet de LGV est pour l'instant engagé...

De même, la desserte en liaisons régulières apparaît satisfaisante et pourrait permettre d'apporter une solution à la saturation progressive du réseau routier.

Mais c'est d'une évolution des mentalités dont il serait question pour redonner à ces moyens de transports collectifs une crédibilité par rapport à la voiture qui reste le moyen de transport par excellence.

Au niveau territorial, la dynamique engagée en faveur des pistes cyclables est à poursuivre afin d'en faire un véritable outil au service du déplacement des jeunes et des actifs, des déplacements de loisirs et de la découverte du territoire.

Concernant le milieu naturel, les nombreuses mesures d'inventaire et de protection dont le territoire fait l'objet ne permettent cependant pas d'apporter une réponse aux principaux risques relevés, en matière de viticulture, de développement des activités et de l'urbanisation ou encore de boisements/défrichements.

Le territoire, qui a su mettre en place les actions nécessaires en faveur du traitement et de la distribution de l'eau, des déchets, a également lancé un GERPLAN et un plan paysager en faveur de la gestion des espaces et du milieu naturel. Il s'affirme aussi par ses initiatives exemplaires en faveur des énergies renouvelables et d'une orientation affirmée vers le développement durable.

Il est nécessaire de poursuivre les initiatives dans cette voie pour accompagner la poussée résidentielle observée actuellement en préservant à la fois l'identité, la qualité du cadre de vie et l'attractivité économique et résidentielle.

1.2. Population, ménages, logement

Forces	Faiblesses
La Montagne, un secteur en net regain d'attractivité au regard de l'évolution de la population (+11,7% de 1990 à 1999 contre +5,7% pour le territoire et +6,8% pour la Région)	Des communes de la plaine devenues faiblement attractives : Kientzheim et Katzenthal perdent en population sur la période 1990-1999 et le dynamisme démographique d'Ammerschwihl devient faible (+1,23%)
Une redistribution de la population en cours, depuis le piémont vers la haute-vallée	
De nombreux établissements d'accueil des personnes âgées qui augmentent l'âge moyen de la population	Une population vieillissante, du fait du vieillissement naturel
Une tendance naturelle à la diminution de la taille des ménages (diminution de la natalité, phénomène de décohabitation, augmentation des foyers monoparentaux...)	
	Une augmentation du parc de voitures, des ménages de plus en plus mobiles
	Une augmentation de la mobilité particulièrement sensible dans la montagne, devenu espace d'installation privilégié des actifs
Des salaires élevés dans le piémont, soumis à une pression foncière importante et à des prix de l'immobilier plus importants	
	Une sous-représentation du locatif, pénalisant pour l'installation des jeunes ménages et des classes d'âge dites stratégiques
	Un déséquilibre croissant entre une offre surreprésentée en logements de grande taille et une demande des jeunes davantage orientée vers le locatif de petite taille
De nombreuses résidences secondaires illustrant l'intérêt touristique du territoire	Une apparente tendance à la saturation du parc de logements en haute-vallée
	Un parc de logements ancien et parfois vétuste en haute vallée
	Une insuffisance générale des logements sociaux qui ne favorise pas l'installation des jeunes
Un projet de PLH et un nouveau projet d'OPAH dont l'engagement est attendu pour 2007 qui devraient conduire à une amélioration sensible du parc	Une OPAH au bilan mitigé qui n'a pas permis de favoriser l'investissement locatif pourtant nécessaire
	Des prix du foncier qui s'envolent, un espace foncier qui tend vers la saturation

Synthèse et enjeux

L'attractivité globale du territoire, en termes de nouveaux arrivants (+5,7% de population de 1990 à 1999), reste inférieure aux moyennes régionales (+6,8%).

Mais dans le détail, le territoire connaît actuellement un phénomène de redistribution interne de sa population, avec un développement démographique important de la haute-vallée au « détrimement » du piémont où le dynamisme démographique a subi un net ralentissement lors de la dernière période intercensitaire. Certaines communes de cet espace (Katzenthal, Kientzheim) affichent même un solde migratoire négatif alors qu'il était fortement positif jusqu'alors.

La saturation progressive de l'espace foncier et l'envolée des prix des terrains (jusqu'à 20 000 €/are de terrain constructible) sont les principales causes qui induisent des dynamiques d'installation en direction de la haute-vallée où les niveaux de prix restent raisonnables et les disponibilités plus importantes, alors que les conflits d'usage observés dans le piémont (avec la viticulture notamment) se font beaucoup moins ressentir.

C'est ainsi que cette partie du territoire est actuellement l'une des plus dynamique du Haut-Rhin en terme d'attractivité résidentielle.

Ces mouvements de population s'accompagnent d'une augmentation de la mobilité des ménages, dont les lieux de résidence se trouve de plus en plus éloignés des lieux de travail (sur le territoire, les installations se font massivement dans la haute-vallée alors que Colmar constitue toujours le premier pôle d'emploi).

C'est ainsi que le territoire est, même s'il s'agit d'un phénomène naturel et qui concerne l'ensemble de l'espace français, soumis à un phénomène de vieillissement rapide, avec une part de personnes de plus de 60 ans en progression continue, ce que la présence de nombreuses maisons d'accueil spécialisées pour les personnes âgées ne fait qu'amplifier sans avoir l'impact territorial des personnes âgées résidente (en terme de consommation, d'utilisation des services...).

Malgré cette attractivité importante mais raisonnable, le parc de logements n'a pas fait l'objet des adaptations nécessaires à garantir une offre correspondant à une demande qui s'oriente de plus en plus vers des logements de type urbains (appartements en location).

Le parc de la vallée souffre notamment d'un défaut de locatif, de logements de petite taille (la maison individuelle est largement majoritaire) et de logements sociaux, qui ne favorisent pas l'installation des jeunes ménages.

A cela s'ajoute une surreprésentation des grands logements, une fois encore rédhitoire pour l'installation des jeunes, des personnes seules (divorcés, veufs...) et des classes d'âge dites stratégiques, qui permettent d'entretenir la vitalité des communes et l'utilisation optimale des équipements en place (scolaires, sportifs, associatifs, culturels,...).

Les logements apparaissent par ailleurs souvent anciens et vétustes, notamment en haute-vallée.

Globalement, seules les résidences secondaires voient leur nombre augmenter de manière significative, ce qui est plutôt positif et témoigne de la qualité du cadre de vie et de l'attractivité du territoire.

La première OPAH conduite dans les années 2000 n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés. Mais une nouvelle opération est prévue en 2007 et le projet de PLH devraient conduire à une nette amélioration du parc, déjà bien amorcée avec des mises en chantier importantes observées dans les différentes communes, notamment maisons dans la haute-vallée et appartements dans le piémont.

Mais les besoins en nouveaux espaces fonciers constituent une problématique récurrente. Les révisions des documents d'urbanisme font partie des outils dont disposent chacune des communes. Mais dans les faits, les conflits d'usage avec les activités, la viticulture, l'agriculture ou l'industrie et la nécessité de maintenir un cadre de vie attractif sont autant de réalités à prendre en compte qui ne font que compliquer l'utilisation de ces documents et rendent nécessaire la mise en œuvre d'une véritable politique d'utilisation du foncier à l'échelle intercommunale.

1.3. Activités

Forces	Faiblesses
Entreprises	
Un territoire riche en zones d'activités, deux projets de nouvelles zones communautaires	Des disponibilités faibles sur les zones et espaces d'installation dédiés aux entreprises
Un secteur secondaire majoritaire en nombre de salariés, mais une économie en voie de tertiarisation, avec déjà trois fois plus d'entreprises que le secondaire	
Le commerce et les services aux entreprises et particuliers, entreprises les mieux représentées	
Kaysersberg et Orbey, principaux pôles avec environ la moitié des entreprises et 70% des salariés de la vallée	
Peu de très grandes entreprises, si ce n'est Mark 4, DS Smith et Alcon	
Une Communauté de Communes active dans le développement économique et décidée à en faire une de ses priorités	
Artisanat	
Un tissu artisanal dynamique, notamment dans les domaines de l'alimentation et du bâtiment, une forte densité d'entreprises	L'artisanat confronté au problème de recrutement de personnel qualifié et de manque de repreneurs
Une Communauté de Communes qui s'engage en faveur d'une dynamisation de l'artisanat et du commerce	
Commerces et services	
Commerces et services : une offre qui reste importante et bien présente dans les communes rurales	Un commerce qui s'oriente vers des finalités touristiques, parfois au détriment de la population locale
Des services publics et privés encore bien présents	Un tissu commercial pas vraiment structuré
Une offre en services de base et de proximité systématiquement supérieure aux moyennes régionales	
Kaysersberg et Orbey, des pôles commerciaux	
Agriculture et forêt	
une population agricole qui reste importante et jeune, des successions apparemment faciles	Une tendance à la concentration des exploitations
Une agriculture plurielle, herbagère dans la haute-vallée, viticole dans le piémont	Dans le piémont, une augmentation des surfaces en vigne au « détriment » de toutes les autres occupations du sol
L'élevage, une activité concentrée en haute-vallée	

Un des berceaux de la viticulture française	
Des activités de diversification (accueil, hébergement...) bien développées, une agriculture qui tire largement parti du tourisme	Une agriculture qui se caractérise par un fort taux de pluriactifs, des terres morcelées et chères, une concurrence de plus en plus vive avec les autres occupations du sol (notamment immobilières)
Une importante couverture forestière et des perspectives de développement intéressantes (bois énergie...)	La forêt, une activité économique encore faible
Tourisme	
Vignoble, patrimoine naturel et architectural, gastronomie et divertissement, principales causes d'attraction touristiques	Une pléthore de fêtes et manifestations mais ne participant pas assez à la promotion et à la mise en valeur du patrimoine touristique du territoire
Un patrimoine touristique d'une grande qualité et diversité	
Des capacités d'accueil importantes et diversifiées, concentrées dans la haute-vallée	
Des restaurants nombreux, une offre de restauration variée	
Un OTSI classé et certifié, dynamique, habilité à commercialiser	
Une Communauté de Communes active dans le développement touristique	
Le Parc Naturel, un vecteur de développement touristique	Une demande qui a évolué et qui nécessite des efforts d'adaptation
Une activité économique de tout premier plan	Des efforts de communication et de pérennisation des petites entreprises à faire

Synthèse et enjeux :

L'économie locale est largement dominée par deux activités majeures que sont le tourisme et la viticulture, générant chacune des effets de filières.

Fortes de milliers d'emplois directs ou induits, ces deux activités ont des devenir étroitement liés.

Le territoire compte encore plus de 300 exploitations dont la plupart sont des exploitations viticoles réparties en 5 communes, soit 1 250 ha de vignes ou plus de 10% du vignoble alsacien (surface en augmentation) dans ce secteur qui est l'un des berceaux du vignoble français.

Les agriculteurs exploitants représentent ainsi près de 8% de la population active alors que la moyenne régionale n'atteint pas 2%. Il s'agit d'une population active jeune, traduisant une apparente facilité dans les successions, installations et transmission, qui occupe de nombreux pluriactifs et mobilise une main d'œuvre (salariés et aides familiale) également importante, caractéristique à la fois des zones de vignoble et de montagne.

L'agriculture de montagne, extensive et fortement orientée vers l'élevage, fait vivre des centaines d'habitants et entraîne également des effets de filière du fait de sa vitalité.

Ces « deux agricultures » tirent largement parti du tourisme, par la viticulture mais aussi par les nombreuses activités de diversification mises en place (accueil et hébergement à la ferme notamment). Cette activité se caractérise aussi par des terres morcelées et chères, une concurrence de plus en plus vive avec les autres occupations du sol (notamment immobilières).

Elle est dynamisée par le GERPLAN engagé sur le territoire par la Communauté de Communes.

A terme, l'agriculture est soumise à un certain nombre d'interrogations sur son devenir. Elle risque notamment de subir des mutations auxquelles elle doit se préparer et qui pourront être liées :

- à des mesures renforcées d'économie de l'eau et des polluants (phytosanitaires et fertilisants);
- à des besoins de protection des paysages supplémentaires ;
- à la pression urbanistique, de plus en plus forte en particulier dans le piémont et la montagne, et à la désagrégation des liens sociaux entre habitants et agriculteurs
- à l'évolution des prix agricoles au niveau national.

La forêt, omniprésente dans la haute-vallée, ne constitue pas une activité économique importante. Il ne reste plus qu'une seule scierie dans toute la vallée. Les perspectives en matière d'exploitation du bois sont néanmoins intéressantes, et la Communauté de Communes conduit un certain nombre d'actions exemplaires et aux perspectives d'avenir intéressantes en faveur de la filière bois-énergie : chauffage piscine, projet de construction d'une plateforme d'exploitation locale (broyage, stockage...), etc.

Quand au tourisme, il représente 20% des emplois salariés, ou encore le sixième du PIB et le tiers des entreprises du territoire.

Cette activité doit notamment son dynamisme au vignoble, au patrimoine naturel et architectural, à la gastronomie et aux divertissements. Ces éléments, qui constituent les principales causes d'attraction touristiques, sont pour l'instant faiblement mis en valeur par les nombreux événements et manifestations organisés, et dont certains ont un impact dépassant largement le territoire (marché de Noël notamment). La randonnée, particulièrement bien développée, constitue toutefois un excellent moyen de découverte du territoire à partir des itinéraires pédestres, cyclo, VTT et raquette existants et mis en valeur dans le cadre d'un topoguide et d'un balisage en cours de réalisation.

Le tourisme regroupe une grande diversité d'acteurs qui tend à s'adapter à une demande actuelle en évolution et parvient à satisfaire la demande tant en diversité et qualité des activités proposées qu'en terme de restauration et d'hébergement.

L'offre touristique appartient majoritairement à des propriétaires locaux (sauf structures associatives), induisant des problèmes de reprise des petits établissements mais permettant de faire de la valorisation du patrimoine local une priorité.

La Communauté de Communes en retire des ressources de fonctionnement (TP des entreprises caractéristiques et taxe de séjour) excédentaires malgré le financement de l'OT (qui assure son autofinancement à 50%), dont l'impact représente, avec les effets induits, plus de 50% de l'économie directe. Quand aux communes (qui gèrent la voirie, le fleurissement...), elles profitent de la fiscalité foncière et bâtie des entreprises caractéristiques et secondaires du tourisme.

Le territoire tire également parti de son inscription dans le Parc Naturel des Ballons des Vosges, engagé dans un développement touristique durable.

L'étude d'impact de l'économie du tourisme réalisée pour la Communauté de Communes a permis d'identifier les principales priorités du développement touristique :

- Mettre en place outils et indicateurs
- Communiquer sur l'impact du tourisme et l'affirmer comme la priorité qu'il représente
- Axer les priorités de développement sur la pérennisation des petites entreprises

Globalement, les secteurs secondaires et tertiaires sont moins bien représentés que sur le reste du département, malgré l'importance de l'appareil commercial et le caractère fortement touristique du secteur.

Le tertiaire continue de progresser en termes d'emplois et de nombre d'entreprises (trois fois plus nombreuses que les entreprises industrielles). Ce secteur présente de réelles opportunités de croissance dans un contexte de pression foncière grandissante et de saturation des zones et espaces dédiés à l'installation des entreprises, induisant de plus en plus le développement d'activités peu consommatrices d'espace.

Le secondaire reste encore majoritaire en nombre d'emplois, et s'affirme notamment par ses entreprises agroalimentaires ainsi que la présence de deux grosses unités d'envergure internationale (DS Smith à Kaysersberg et Mark 4 à Orbey) alors que la vallée ne compte qu'une dizaine d'établissements de plus de 50 salariés.

Ces deux entreprises constituent une importante source d'emplois et de revenus fiscaux qui en rendent d'autant plus importants leur maintien sur place, voire le soutien au développement.

Kaysersberg et Orbey sont les principaux pôles d'emploi, regroupant environ la moitié des entreprises et salariés de la vallée (69% des salariés du secondaire et 65% du tertiaire).

L'artisanat local est dense et dynamique notamment dans les domaines de l'alimentation et du bâtiment. Il fournit à la population locale bon nombre de services.

Le canton de Lapoutroie possède le plus fort taux haut-rhinois d'emplois liés à l'artisanat et un taux d'agriculteurs parmi les plus élevés pour un secteur de montagne.

L'artisanat reste néanmoins confronté au problème (général à l'Alsace) de recrutement de personnel qualifié et de manque de repreneurs. L'initiative Communauté de Communes/Chambre des Métiers de portes ouvertes chez les artisans est en cela exemplaire et pourrait être poursuivie dans le cadre d'une véritable stratégie adossée à la mise en place d'un dispositif de soutien et de développement à l'artisanat, au commerce et aux services, pour lequel une étude préalable a été engagée (lancement du dispositif prévu fin 2006).

Le commerce est encore bien présent, y compris dans les petites communes rurales. Il s'oriente néanmoins de plus en plus vers des finalités touristiques, parfois aux dépens des besoins de la population locale.

Kaysersberg et Orbey constituent en la matière deux pôles majeures à l'échelle du territoire, avec une gamme large et diversifiée en commerces et services à la population.

Le commerce apparaît néanmoins insuffisamment structuré. Une opération de type FISAC (pour laquelle une étude préalable est en cours) et en faveur d'une dynamisation des associations de commerçants pourrait ainsi s'avérer utile et correspondre à la volonté de la Communauté de Communes, déjà fortement engagée dans le développement économique et touristique, et qui a décidé de faire du développement économique une de ses priorités pour l'avenir.

1.4. Population active, emploi, mobilité professionnelle

Forces	Faiblesses
Taux d'activité, emplois, chômage, formation des actifs	
Une tendance à l'installation des actifs dans la haute-vallée où le taux d'activité augmente	
Un secteur encore très agricole et où l'artisanat et le commerce sont particulièrement bien représentés, caractéristique d'un territoire alsacien rural du piémont vosgien	
De nombreux emplois saisonniers liés à la viticulture et au tourisme	
Une animation pour l'emploi et la formation dispensée par la Région Alsace	
Un taux de chômage particulièrement faible, notamment dans le piémont	
Des jeunes relativement préservés du chômage	
Formation : une bonne représentation des formations de niveau bac+2, largement dispensées à Colmar, pôle universitaire de proximité	Formation : Un défaut d'étudiants et de formations de niveau supérieur
Des centres de formation d'apprentis à proximité avec des spécialités existantes dans les principaux domaines d'activités du territoire	Un besoin important en formation et en compétences qualifiées des entreprises alsaciennes
Des emplois concentrés à Kaysersberg puis Orbey. Kaysersberg, un pôle d'emploi	Kaysersberg, pôle d'emploi fragilisé
Migrations alternantes	
	Une mobilité domicile-travail qui s'est fortement intensifiée, une vocation résidentielle qui se développe
	La voiture particulière, moyen de transport « roi »
Des habitants du piémont travaillant peu dans la vallée de Kaysersberg	
Une attractivité pour l'emploi de Kaysersberg qui dépasse largement la vallée	
Colmar, pôle d'emploi de proximité structurant et première provenance des actifs travaillant sur le territoire	
Quelques échanges d'actifs avec les communes de Turckheim, Ribeauvillé, Ingersheim	

Synthèse et enjeux :

Le territoire affiche une situation plutôt saine par rapport à l'emploi. Le taux de chômage apparaît en dessous des moyennes régionales, et les jeunes sont particulièrement peu touchés, ce qui est à rapprocher, pour partie au moins, des nombreux emplois saisonniers qui sont proposés dans la viticulture et le tourisme.

L'éloignement de l'Allemagne, les conditions naturelles et le contexte territorial permettent à l'agriculture, au commerce et à l'artisanat d'occuper nombre d'actifs sur place, tandis que l'agglomération de Colmar, qui attire davantage cadres et employés apparaît en pôle d'emploi de proximité structurant.

Cette agglomération concentre grandes entreprises et petites entreprises à l'activité variée mais attire aussi par son potentiel touristique et en commerces, services, transit de marchandises, activités de loisirs...

Sa vocation, principalement industrielle, s'appuie sur des Zones Industrielles en développement et un secteur tertiaire important également.

Pôle d'emploi où travaille plus d'un actifs sur deux du Grand Pays et un actif sur quatre du territoire, première ville touristique du Haut-Rhin, Colmar est l'incontournable ville centre du Grand Pays de Colmar.

La mobilité des actifs, qui ne cesse de progresser conduit les actifs travaillant à Colmar à s'installer dans un périmètre de plus en plus large et incluant maintenant les villages les plus éloignés de la haute-vallée.

A l'intérieur du territoire, Kaysersberg affirme sa position de pôle d'emploi : près de 15% des actifs du territoire y travaillent, dont 44,4% des actifs de Kaysersberg et 8,7% des actifs des autres communes (dans des proportions allant de 1,3% pour Katzenthal à 15,8% pour Fréland).

Orbey est également une destination importante, qui attire 12,6% des actifs du territoire.

Ces deux communes rassemblent plus de la moitié de tous les emplois de la vallée.

Néanmoins, la situation de Kaysersberg est particulière et a tendance à se fragiliser au regard de l'évolution de l'emploi, qui avait diminué sur la période 1990-1999. Le maintien des emplois et du dynamisme économique de cette cité, ville-centre du territoire est pourtant primordial en termes d'organisation et de développement du territoire.

Concernant la formation des actifs, on déplore la faiblesse des formations de niveau supérieur. Mais le niveau bac+2 reste relativement bien représenté et correspond davantage à la demande des entreprises locales (les cadres travaillant préférentiellement dans les grandes agglomérations).

Par ailleurs, le niveau de formation général a fortement augmenté ces dernières années, et le territoire bénéficie de la proximité de centres pour apprentis dispensant des formations dans ses principales branches d'activités (commerce, agroalimentaire, agro-viticulture...).

Néanmoins, au niveau régional, le besoin important en formations et compétences qualifiées général des entreprises reste un problème d'actualité.

1.5. Equipements et services, vie locale, éducation

Forces	Faiblesses
Une offre particulièrement riche en services et établissements de santé	
Sport et culture	
Une offre riche, diversifiée et bien répartie en équipements culturels et sportifs	
une gamme étendue d'activités sportives dans l'ensemble des communes et une grande diversité d'activités sur sites aménagés (Lac Blanc, Espace nautique Arc-en-ciel, golf, Parc d'Aventures, sentiers de randonnée...)	Un problème d'accès de la population à l'offre
Un projet de restructuration de la station du Lac Blanc et du Golf d'Ammerschwihr en vue d'en faire de véritables outils de développement	
Des équipements culturels nombreux : musées, bibliothèques mobiles, salles de spectacle, école de musique intercommunale, centre culturel, médiathèque...	Absence de politique culturelle
Haut débit	
Un territoire qui a fait de la connexion au haut débit des communes de la haute-vallée une priorité	Des initiatives en faveur de l'utilisation des TIC encore trop faiblement développées
Associations	
Un tissu associatif dense et dynamique	Des associations qui souffrent d'un défaut de professionnalisation et de bénévolat
	Des liens à conforter ou à créer entre les associations pour en améliorer l'efficacité
Appareil de formation	
Une offre satisfaisante en écoles et structures connexes (cantines, garderies périscolaires...)	Pas de lycée et faiblesse de l'enseignement professionnel
Colmar, un pôle universitaire à proximité	
Services à l'enfance	
Un territoire dynamique en faveur du développement des services et structures à l'enfance	
Des animations d'été bien fréquentées	

Des contrats temps libre lancés pour renforcer la coordination entre les différentes structures et développer les actions en faveur des adolescents	Des besoins de plus en plus importants et diversifiés nécessitant la mise en place de nouveaux dispositifs d'action
---	---

Synthèse et enjeux :

Le développement démographique actuel induit des besoins en services et équipements qui ne se justifiaient pas jusqu'alors et qui nécessitent d'en repenser le maillage sur l'ensemble du territoire et d'assurer un développement adapté de chaque commune tout en confirmant Kaysersberg dans son rôle de bourg-centre fédérateur.

Le territoire en a bien saisi l'enjeu et a d'ores et déjà mis en œuvre des actions dans le domaine des services aux habitants et de l'enfance. Les structures destinées à l'accueil périscolaire continuent de se développer (la dernière a ouvert à Orbey en 2005), accompagnant la demande croissante. Les animations d'été, proposées sur toute la vallée, connaissent un succès grandissant.

Par ailleurs, la mise en œuvre de deux contrats temps libre successifs (dont le second courre sur la période 2005-2007) a permis de renforcer la coordination entre les différentes structures et de développer les actions en faveur des adolescents, alors que le diagnostic réalisé en 2002 dans le cadre du premier contrat avait mis en évidence le problème de mobilisation de ces jeunes.

Cette coordination devrait être renforcée dans le cadre d'un projet de mise en réseau des structures d'accueil au niveau intercommunal.

L'offre éducative est globalement satisfaisante, avec des écoles présentes dans quasiment chaque commune. Les structures connexes (cantines, périscolaires) sont par ailleurs bien représentées.

L'offre de formation du second degré, inexistante sur le territoire est néanmoins dispensée à Colmar, second pôle universitaire de Haute-Alsace à proximité immédiate.

Le territoire jouit d'une offre diversifiée et présente dans la plupart des communes dans le domaine de la santé, confortée par la présence de 5 maisons de retraite et 4 établissements de santé et de services à domicile disponibles dans chaque village.

L'offre culturelle et sportive est également d'un bon niveau, le territoire se caractérisant notamment par la présence de nombreuses activités sportives sur sites aménagés et d'équipements culturels bien répartis dans l'ensemble des communes, avec également quelques équipements à forte attractivité : salle multi-spectacles d'Orbey, médiathèque et centre culturel de Kaysersberg, école de musique intercommunale, dix musées, bibliothèques mobiles...

Le Lac Blanc, équipement structurant fait par ailleurs l'objet d'un projet de restructuration en vue d'en faire un véritable outil de développement qui pourrait tracter le développement touristique de la vallée.

Mais la culture ne fait pas l'objet d'une véritable politique culturelle, permettant de structurer les différents intervenants et d'organiser l'offre. Par ailleurs, l'accès des habitants à la culture reste à améliorer...il n'existe en effet pas de moyen de transport dédié.

Les activités et équipements sportifs et culturels sont largement animés par un tissu associatif dense et dynamique, mais qui souffre d'un défaut de professionnalisation et de bénévolat ainsi que de problèmes d'efficacité liés à un défaut d'information et de travail en commun. Pourtant, leur pouvoir d'action au service d'un territoire dans les domaines du sport, de la culture et des loisirs est tel qu'il rend nécessaire l'optimisation de leurs conditions de travail.

Les associations sont aussi très mobilisées dans le domaine de la jeunesse. L'association « Enfants de la Vallée », notamment, s'est vue confiée la compétence communautaire « services à la petite enfance ».

Concernant le haut débit, l'ensemble du territoire est aujourd'hui connecté. Il s'agissait là à la fois d'une priorité pour la Région Alsace et pour le territoire, notamment en ce qui concerne la desserte des communes de la haute-vallée. Reste que les initiatives territoriales utilisant cette technologies, hormis Croq'terroir, sont insuffisamment développées, alors que les domaines d'application deviennent vastes : mise en réseau, échanges d'informations, commercialisation...

2. BILAN DE LA CHARTE 2000-2006

2.1. La charte 2000-2006 : rappel des objectifs et orientations

La Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg a engagé la dernière révision de sa charte en 2000 afin d'ajuster ce document de planification pour la mise en œuvre d'un projet global de développement du territoire adapté à ses priorités et aux ambitions politiques de développement des élus.

La stratégie de la charte 2000-2006 visait à articuler le développement local autour d'un concept fort : « Vers plus de solidarité communautaire dans le cadre d'un développement local durable ».

Ce concept devait servir à l'ensemble des actions menées par la Communauté de Communes dans le domaine du développement local.

Il était ensuite décliné en un certain nombre d'orientations :

1. Prise en compte des besoins des habitants de la vallée en termes de services à la population :

- Poursuivre et initier des actions sociales engagées (petite enfance, périscolaire, soutien scolaire, pôle gérontologique...)
- Maintenir et développer une politique culturelle à l'attention de tous les publics de la Communauté de Communes (renforcer les initiatives dans le domaine du sport, continuer à porter les activités liées aux écoles de musique et autres festivals existants)
- Développer une politique du logement en direction des jeunes ménages. Persévérer dans l'OPAH entreprise
- Mettre en place des actions en faveur des jeunes et notamment des adolescents (activités culturelles et ludiques, insertion professionnelle...)
- Répondre au problème de la disparition des commerces et à la création de points multiservice
- Etudier et mettre en œuvre une politique volontariste des transports (transports à la demande, transport en commun, déplacement à vélo, sécurisation des axes de transit et traversées de communes, systèmes de rabattement...)

2. Développer une véritable politique économique :

- Mise en place d'une politique communautaire pour la réalisation de projets importants, attirer les entreprises dans le domaine du tertiaire notamment...
- Continuer les actions stratégiques dans le domaine du tourisme notamment
- Mettre en œuvre des politiques de promotion et de synergies sous la houlette de l'Office de Tourisme
- Renforcer les rapports entre le CAHR, la CCI afin de faire naître un dialogue constructif entre les entreprises et les collectivités locales pour accueillir de nouvelles implantations et être à l'écoute des grands groupes
- Définir et mettre en place les actions à même d'accueillir davantage de tertiaire dans la vallée
- Faciliter l'émergence de nouvelles entreprises
- S'investir dans certaines niches économiques (agriculture, viticulture, produits du terroir, filière bois...)

3. Environnement et gestion des paysages :

- Mise en place d'actions en faveur de la préservation des paysages, mise en place d'un GERPLAN, localisation des espaces en friches pouvant être reconquis par l'agriculture

- Gestion des espaces naturels
- Prise en compte des risques et nuisances
- Mise en œuvre des plans paysage (sensibilisation, communication)
- Maintien du niveau de traitement des déchets et création de nouvelles actions en direction des viticulteurs, des habitants et des artisans. Développer la politique ramassage des plastiques
- Gestion des problèmes d'assainissement et de prise en compte de la loi sur l'eau
- Développer une signalétique cohérente et intégrée
- Gérer globalement les problèmes d'adduction d'eau

4. Développer la solidarité communautaire :

- Créer des structures d'aide aux communes
- Développer le parc matériel communautaire
- Mise en place d'un observatoire économique, démographique et environnemental
- Création d'un SIG
- Mener des réflexions préfigurant les orientations majeures pour le territoire dans le cadre de la mise en place du Grand Pays de Colmar
- Mettre en place une stratégie intercommunale dans le domaine des TIC
- Conserver une politique de communication active

2.2. Bilan thématique

ENJEU 1 : SERVICES A LA POPULATION

- **Social**
- **Petite enfance**

<i>Pertinence des actions menées (correspondance avec la charte)</i>	oui
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux prévisions)</i>	Conforme aux attentes
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	Conforme aux attentes
<i>Nombre d'actions menées</i>	Important
<i>Appréciation générale</i>	Un des domaines d'action prioritaire de la Communauté de Communes.
<i>Perspectives</i>	Des actions à poursuivre, notamment en termes de structures d'accueil

L'objectif principal inscrit dans l'ancienne charte était de poursuivre des actions sociales engagées. Les actions réalisées par le biais de l'association « Enfants de la vallée » chargée de la gestion des services à l'enfance (gestion des 4 multi-accueils, Relais Assistantes Maternelles, Lieu d'Accueil Enfants-Parents...), ont notamment permis de poursuivre le développement des multi-accueils (le dernier réalisé étant celui d'Orbey en 2005) et d'assurer le fonctionnement d'un espace dédié à la parentalité proposant des permanences hebdomadaires.

Créé en 1995 pour répondre à un besoin exprimé à l'époque, le Centre de Loisirs Sans Hébergements de la Communauté de Communes a été arrêté car remplacé par un service équivalent (le mercredi et durant les petites vacances) proposé par l'ensemble des structures périscolaires communales.

En la matière, les actions entreprises semblent avoir rempli les objectifs fixés et répondu aux nouvelles attentes des habitants, même si le développement continu de la population impose la poursuite de cette politique, pour éviter notamment la saturation de ces structures.

- **Jeunes**

<i>Pertinence des actions menées (correspondance avec la charte)</i>	Supérieure aux attentes
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux prévisions)</i>	Conforme aux attentes
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	Conforme aux attentes
<i>Nombre d'actions menées</i>	Important
<i>Appréciation générale</i>	Un des domaines d'action prioritaire de la Communauté de Communes.
<i>Perspectives</i>	Actions à poursuivre notamment dans le cadre du nouveau CTL (2005-2007)

Les objectifs principaux consistaient à poursuivre et initier des actions sociales engagées et à mettre en place des actions en faveur des jeunes adolescents de 13 à 17 ans (activités culturelles et ludiques, insertion professionnelle...).

Le CTL engagé en 2003 a permis l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique en faveur des adolescents et de renforcer les partenariats entre les différentes structures. Les actions de soutien aux structures périscolaires, les animations d'été et CLSH y ont été intégrés et ont fortement contribué à répondre aux objectifs inscrits dans l'ancienne charte.

Le programme d'animations estivales destinées aux 6-12 ans et aux 12 ans et plus connaît un succès grandissant et l'implication des jeunes dans des activités sportives, culturelles, ludiques.

Néanmoins, depuis la fermeture des MJC de Kaysersberg et d'Orbey, il n'existe plus d'espaces d'accueil fédérateurs pour adolescents sur le territoire.

Toutes ces actions sont à poursuivre, notamment dans le cadre du CTL engagé sur la période 2005-2007.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, les permanences décentralisées de la Mission Locale se poursuivent.

- **Autres actions sociales**

<i>Pertinence des actions menées (correspondance avec la charte)</i>	-
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux prévisions)</i>	-
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	-
<i>Nombre d'actions menées</i>	-
<i>Appréciation générale</i>	Les actions inscrites dans l'ancienne charte n'ont donné lieu à aucune réalisation particulière
<i>Perspectives</i>	Des actions programmées à engager

Les actions inscrites dans l'ancienne charte (diagnostic des problèmes d'intégration des personnes à mobilité réduite et soutien au pôle gérontologique notamment) n'ont pas donné lieu à des actions concrètes, qu'il s'agit d'engager à présent.

- **Habitat**

<i>Pertinence des actions menées (correspondance avec la charte)</i>	Oui. Certaines actions non prévues initialement (étude OPAH inter-vallées, création d'une charte intercommunale d'attribution des logements publics) ont par ailleurs été engagées
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux prévisions)</i>	Globalement conforme aux attentes ; supérieur en ce qui concerne l'étude OPAH inter-vallées
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	Conforme aux attentes voire supérieur en ce qui concerne l'OPAH 5% logement
<i>Nombre d'actions menées</i>	Plutôt faible
<i>Appréciation générale</i>	Un problème récurrent d'insuffisance de logements sociaux et à destination des jeunes
<i>Perspectives</i>	Des actions à poursuivre, notamment dans le cadre du PLH et de la nouvelle OPAH

En 2001, la prolongation de l'OPAH, initialement engagée sur la période 1998-2000 a permis d'atteindre les objectifs fixés en matière de logements locatifs alors que les objectifs ont été dépassés en ce qui concerne les logements propriétaires (107 logements réalisés soit 32 de plus que les objectifs).

Une nouvelle OPAH thématique axée sur les logements vacants, les changements d'usage et loyers maîtrisés, pour laquelle une étude pré-opérationnelle a été rendue en 2005, doit permettre de remédier d'améliorer la situation et notamment le défaut de logements à destination des jeunes et de logements sociaux.

Cette étude a été lancée à l'échelle des Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, du Val d'Argent et du Pays de Ribeauvillé.

Au final, seule la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg a décidé de :

- Lancer l'OPAH - mission d'animation/suivi (en fin d'année / décision budgétaire modificative mai 2006)
- Participer à hauteur de 20% en complément des autres aides (ANAH, CG)
- Réfléchir à la mise en place d'un volet « environnemental » de l'OPAH : maîtrise de l'énergie et utilisation de matériaux durables, aspect paysager (façades) ...

Par ailleurs, la création d'une charte intercommunale d'attribution des logements publics doit permettre d'améliorer la concertation entre les communes en matière de gestion des demandes de logements sociaux.

Enfin, le PLH devrait conduire à une nette amélioration tant qualitative que quantitative du parc de logements de la vallée, qui devrait se mesurer rapidement, avec les nombreux projets en cours, notamment de maisons dans la haute-vallée et d'appartements dans le piémont.

Les besoins en locatifs et en logements sociaux devraient par ailleurs trouver une réponse.

- **Sports**

<i>Pertinence des actions menées (correspondance avec la charte)</i>	Non. Pas d'orientations particulières en faveur du sport dans l'ancienne charte
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux prévisions)</i>	Conforme aux attentes
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	Conforme aux attentes
<i>Nombre d'actions menées</i>	Faible (une seule : réhabilitation COSEC)
<i>Appréciation générale</i>	Une dynamique faible en la matière, mais le sport n'est pas une compétence communautaire
<i>Perspectives</i>	Des actions à poursuivre, en veillant notamment à favoriser l'accès des jeunes aux animations et équipements

Le diagnostic pour la réhabilitation du COSEC réalisé en 2004 a donné lieu à sa restructuration, en cours (avec agrandissement et installation d'équipements modernisés).

Le principal problème constaté reste l'accès des jeunes aux animations et équipements, qu'il s'agira de prendre en compte dans les actions à engager.

Le soutien aux associations sportives est par ailleurs à envisager (action programmée précédemment mais jamais réalisée), dans le cadre général du soutien aux associations, la Communauté de Communes ne disposant pas de la compétence « sports ».

- **Culture**

<i>Pertinence des actions menées (correspondance avec la charte)</i>	Oui pour les actions engagées, mais le diagnostic culturel et l'élaboration d'une politique culturelle, inscrites dans l'ancienne charte sont toujours attendus
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux prévisions)</i>	Conforme aux attentes
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	Conforme aux attentes, voire supérieure en ce qui concerne le fonds de soutien aux initiatives culturelles et le soutien aux manifestations culturelles d'envergure
<i>Nombre d'actions menées</i>	Moyen
<i>Appréciation générale</i>	Des actions répondant aux objectifs annoncés
<i>Perspectives</i>	Des actions à engager et/ou à poursuivre et à organiser, dans le cadre notamment d'une politique culturelle à élaborer

Le principal objectif de l'ancienne charte était de maintenir et développer une politique culturelle à l'attention de tous les publics de la Communauté de Communes. Cette volonté a donné lieu à la mise en place d'actions qui étaient attendues (continuer à porter les activités liées aux écoles de musique et autres festivals existants).

Les efforts ont surtout porté sur l'école de musique intercommunale de la vallée de Kaysersberg née en juin 2003 afin d'assurer la pérennité de l'enseignement musical sur le territoire en fédérant les écoles communales (soutien au fonctionnement, équipement) et le soutien aux initiatives et manifestations d'envergure. Forte de ce soutien, et hormis les cours, l'école organise tout au long de l'année scolaire,

des auditions d'élèves, des concerts de professeurs, des animations culturelles ouverts à tous et intervient dans les établissements scolaires (maternelles et élémentaires) pour des activités musicales et des présentations d'instruments.

Le fonds de soutien aux initiatives culturelles a permis de soutenir des projets débutants, tandis que des manifestations d'envergure ont été accompagnées et continuent de l'être (en 2006 : Noël à Kaysersberg et Celtiwelche).

Un projet de « médiathèque de bassin de vie » avec mise en réseau des bibliothèques communales et de la médiathèque intercommunale est à signaler.

Reste que les actions culturelles ne sont pas conduites dans le cadre d'une véritable politique culturelle, qui devait être mise en place suite à la réalisation d'un diagnostic culturel, également attendu.

ENJEU 2 : ECONOMIE

• Tourisme

<i>Pertinence des actions menées (correspondance avec la charte)</i>	OUI, les actions engagées correspondent aux objectifs de la charte.
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux prévisions)</i>	Globalement conforme aux attentes
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	Globalement conforme aux attentes
<i>Nombre d'actions menées</i>	Important
<i>Appréciation générale</i>	Des actions répondant aux objectifs annoncés, mais des actions programmées non réalisées
<i>Perspectives</i>	Soutenir davantage l'événementiel et favoriser encore le développement de l'OTI. Croq'terroir : une initiative à finaliser

En matière de tourisme, les objectifs suivants étaient inscrits dans l'ancienne charte :

- Continuer les actions stratégiques dans le domaine du tourisme notamment
- Mettre en œuvre des politiques de promotion et de synergies sous la houlette de l'Office de Tourisme

Les actions menées par la Communauté de Communes concernent trois thèmes principaux :

- La promotion touristique : OTI, édition de documents d'information et guides touristiques (guide accueil, guide hiver, topoguide des itinéraires de randonnée...), point info tourisme.
- La signalisation (des communes, des circuits VTT), le balisage (des circuits de randonnée...)
- L'aménagement d'équipements et structures, dont en particulier la restructuration et aménagement de la station du Lac Blanc, le soutien au golf d'Ammerschwih...

Les actions mises en œuvre sont donc conformes aux objectifs de l'ancienne charte.

Le domaine du tourisme a bénéficié de nombreuses actions permettant de développer et d'asseoir la notoriété du territoire dans plusieurs domaines : vignoble, « vieilles pierres », tourisme vert, sport. L'importance de l'emploi (20% des emplois salariés de la vallée sont liés au tourisme) et des retombées économiques témoigne du dynamisme local en matière de tourisme.

La station du Lac Blanc, qui fait l'objet d'un plan de restructuration doit constituer, à terme, un des piliers de l'économie touristique du territoire.

Néanmoins, l'événementiel apparaît insuffisamment soutenu. La fête des cols n'est plus accompagnée en 2006 et aucune création de manifestation touristique n'a été engagée, alors qu'elles sont attendues et doivent permettre de mettre en valeur l'identité touristique du territoire, notamment autour des thématiques du tourisme vert, du patrimoine culturel...

Par ailleurs, la création de portes d'entrée de la vallée avec signalétique est une action programmée en 2000 qui n'a jamais été réalisée.

L'Office de Tourisme intercommunal, créé en regroupement de deux anciennes structures communales (d'Orbey et de Kaysersberg) a donné lieu notamment à une modernisation de la structure et à un changement de perspectives en matière d'information, professionnalisation, commercialisation...

La nouvelle structure porte le nom d'Office du Tourisme de la Vallée de Kaysersberg Vignoble et Montagne. Elle a été classée trois étoiles en décembre 2001 et a reçu la certification qualité AFNOR/AFAQ début 2006 pour la qualité de l'accueil.

L'étude d'impact économique du tourisme sur le territoire par ailleurs réalisée par la Communauté de Communes a souligné la dynamique de cet Office de Tourisme, qui s'inscrit dans une démarche de commercialisation, construit une réelle stratégie de territoire.

Des actions en faveur de son développement sont encore attendues, notamment la création d'un site Internet, l'élaboration d'une charte graphique et l'amélioration de sa signalétique. Ces actions ont été programmées en 2006 et sont engagées.

La mise en place de produits touristiques a été réalisée notamment par l'initiative « Croq'terroir », dont la finalisation est toujours attendue.

• Industrie

<i>Pertinence des actions menées (correspondance avec la charte)</i>	Les actions engagées correspondent aux objectifs de la charte, mais peu d'actions prévues à la programmation 2000 ont été engagées
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux prévisions)</i>	Oui pour la seule action réalisée (trophée de l'innovation économique), à partir de 2004
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	Faible compte tenu du manque d'intervention
<i>Nombre d'actions menées</i>	Très faible
<i>Appréciation générale</i>	Niveau d'intervention globalement insuffisant
<i>Perspectives</i>	Une dynamique à affirmer dans ce domaine, insuffisamment exploitée, et notamment en faveur du développement des entreprises du tertiaire

Les objectifs de l'ancienne charte étaient les suivants :

- Renforcer les rapports entre le CAHR, la CCI afin de faire naître un dialogue constructif entre les entreprises et les collectivités locales pour accueillir de nouvelles implantations et être à l'écoute des grands groupes
- Définir et mettre en place les actions à même d'accueillir davantage de tertiaire dans la vallée
- Faciliter l'émergence de nouvelles entreprises

La thématique de l'industrie n'a donné lieu qu'à une seule action concrète : les trophées de l'innovation économique. 2004 a été la première année de cette initiative créée avec le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation (CEEI Alsace). Cette opération avait un double objectif : il s'agissait pour la CCVK de promouvoir la vallée en tant que territoire d'accueil et de développement des activités

économiques tout en valorisant le dynamisme des entreprises locales en leur offrant l'occasion d'occuper le devant de la scène, de se faire (re)connaître et de valoriser leur savoir-faire.

Parmi les opérations inscrites à l'ancienne charte, certaines n'ont pas été engagées : renforcement des rapports avec les entreprises locales, création d'indicateurs de suivi de l'économie locale.

L'action en faveur de l'implantation de nouvelles entreprises s'est par contre matérialisée par le biais de la commercialisation des zones d'activités de Fréland et Kaisersberg.

En 2006, certaines actions programmées (étude d'aménagement de nouvelles ZA à Lapoutroie et Hachimette, journées de la création/reprise d'entreprises et signalétique des ZA de Fréland et de Kaisersberg) devraient permettre d'agir dans le cadre des objectifs fixés par l'ancienne charte.

Mais un effort reste à faire, notamment en faveur du développement du tissu des entreprises du tertiaire, dans un contexte de saturation progressive des espaces fonciers.

• **Commerces et services de proximité**

<i>Pertinence des actions menées (correspondance avec la charte)</i>	Oui
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux prévisions)</i>	Conforme aux attentes
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	Conforme aux attentes
<i>Nombre d'actions menées</i>	Moyen
<i>Appréciation générale</i>	Un niveau d'intervention moyen
<i>Perspectives</i>	Une dynamique à affirmer dans ce domaine, insuffisamment exploité, et notamment en faveur du développement des entreprises du tertiaire

Dans le cadre de l'ancienne charte, il s'agissait notamment de répondre au problème de la disparition des commerces et à la création de points multiservice.

Les actions conduites ont eu pour objectif de favoriser la création d'entreprises (participation à la PFIL), et de sensibiliser la population (journées portes ouvertes chez les artisans de la vallée).

Le lancement du dispositif FISAC est maintenant attendu pour le développement des commerces, de l'artisanat et des services (amélioration et restructuration du tissu existant). Des initiatives en faveur du recrutement de personnel qualifié et de la transmission/reprise devraient également être mises en œuvre pour solutionner un problème général de ces entreprises, identifié dans le cadre du diagnostic de territoire.

• **Agriculture/viticulture/sylviculture**

<i>Pertinence des actions menées (correspondance avec la charte)</i>	Variable
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux prévisions)</i>	Conforme aux attentes pour les quelques actions engagées
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	Conforme aux attentes
<i>Nombre d'actions menées</i>	Plutôt faible si l'on exclu le GERPLAN
<i>Appréciation générale</i>	Un GERPLAN à l'origine de nombreuses actions en faveur de l'agriculture. Une dynamique intéressante en faveur de la filière bois énergie

<i>Perspectives</i>	Un GERPLAN attendu pour de nouvelles actions en faveur de l'agriculture, une dynamique en faveur de la filière bois à concrétiser.
---------------------	--

Les objectifs de l'ancienne charte étaient notamment les suivants :
 S'investir dans certaines niches économiques (agriculture, viticulture, produits du terroir, filière bois...)
 Mise en place d'actions en faveur de la préservation des paysages, mise en place d'un GERPLAN, localisation des espaces en friches pouvant être reconquis par l'agriculture

Dans ce domaine, les seules actions engagées sont issues du GERPLAN (révision du zonage agri-environnemental, développement de la filière bois).

Cette dernière action qui visait à mettre en place une filière bois énergie sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg a abouti au lancement d'un appel d'offres qui fut infructueux. La réflexion sur la mise en œuvre de la filière se poursuit néanmoins, avec notamment un projet de création d'une plateforme d'exploitation (étude préalable à engager).

Les autres actions n'ont pas été engagées ou n'ont pas trouvé de financement (étude de faisabilité des échanges plaine-montagne).

Certaines actions sont d'ores et déjà programmées : filière bois-énergie, prestation pour la préparation d'un événement 2007 type fête du munster/produits Welches, circuits courts agricoles.

Le GERPLAN devrait permettre de les mettre en œuvre.

ENJEU 3 : ENVIRONNEMENT ET PAYSAGES

- **Déchets**

<i>Pertinence des actions menées (correspondance avec la charte)</i>	Variable
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux prévisions)</i>	Conforme
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	Conforme aux attentes
<i>Nombre d'actions menées</i>	Moyen
<i>Appréciation générale</i>	Actions réalisées hors charte. Action prévues dans la charte non réalisées
<i>Perspectives</i>	Des actions programmées à engager en direction des socioprofessionnels

Les actions en faveur des déchets inscrites dans l'ancienne charte visaient le maintien du niveau de traitement des déchets et la création de nouvelles actions en direction des viticulteurs, des habitants et des artisans ainsi que le développement de la politique ramassage des plastiques

L'intervention s'est plus particulièrement concentrée sur la sensibilisation au tri en faveur des habitants, touristes et hébergeurs.

Le développement des actions en direction des socioprofessionnels, inscrit dans l'ancienne charte, reste à engager.

- **Sensibilisation à l'environnement**

<i>Pertinence des actions menées (correspondance</i>	Non
--	-----

<i>avec la charte)</i>	
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux prévisions)</i>	Conforme aux attentes
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	Conforme aux attentes
<i>Nombre d'actions menées</i>	
<i>Appréciation générale</i>	Des actions engagées à l'initiative du territoire notamment au travers du GERPLAN et plan paysage
<i>Perspectives</i>	Actions à poursuivre

La sensibilisation à l'environnement ne faisait pas partie des objectifs de l'ancienne charte mais elle s'est imposée, notamment dans le cadre du Gerplan et du Plan Paysage.

Des actions de formation des agents communaux aux produits phytosanitaires et de définition de l'opération « Eco-attitude » ont été réalisées. Il s'agit, concernant cette dernière action, d'une opération de formation et de suivi mensuel de 10 foyers-test qui s'engagent à améliorer leurs comportements quotidiens.

S'y ajoutent des prestations d'animation et sensibilisation de la jeunesse à l'environnement réalisées par l'animateur GERPLAN.

Pour 2006, l'opération « éco-attitude » est programmée, ainsi que la formation du grand public au traitement écologique des vergers et jardins et l'intervention d'animateurs environnement dans les classes.

Ces actions permettront, si elles sont réalisées, d'améliorer le niveau d'intervention de la Communauté de Communes concernant cette thématique.

• Assainissement

<i>Pertinence des actions menées (correspondance avec la charte)</i>	-
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux prévisions)</i>	-
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	-
<i>Nombre d'actions menées</i>	-
<i>Appréciation générale</i>	Actions réalisées hors charte
<i>Perspectives</i>	Des actions programmées à engager

Les objectifs en faveur de l'assainissement inscrits dans l'ancienne charte visaient la gestion des problèmes d'assainissement et de prise en compte de la loi sur l'eau.

L'ensemble des actions ont été réalisées hors charte.

L'organisation des SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) à l'échelle communale (obligation légale pour le 31 décembre 2005) a été confiée à la Communauté de Communes.

La poursuite de la politique engagée et les actions en direction des viticulteurs (loi sur l'eau), la réflexion pour les équipements de substitution et la maîtrise d'ouvrage intercommunale ont été réalisées.

Le raccordement au réseau d'assainissement des communes du vignoble (sauf Katzenthal qui n'est pas concerné) à la STEP de Colmar, en cours, doit aboutir en 2007.

• Paysages et espaces naturels

<i>Pertinence des actions menées (correspondance avec</i>	Moyenne
---	---------

<i>la charte)</i>	
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux prévisions)</i>	Conforme aux attentes
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	Conforme aux attentes
<i>Nombre d'actions menées</i>	Moyen
<i>Appréciation générale</i>	Des actions engagées notamment au travers du GERPLAN et plan paysage
<i>Perspectives</i>	Actions à poursuivre, notamment dans le cadre du plan paysage et du GERPLAN

Le plan paysage et le GERPLAN sont les deux outils de la Communauté de Communes en faveur des actions concernant le paysage.

Le plan paysage a conduit à la réalisation d'un guide de coloration des façades en 2000, à des actions d'animation et de sensibilisation pour l'intégration des constructions, à la création d'une plaquette de recommandations pour les constructions (en cours), à la création d'un sentier de découverte de l'eau de Kaysersberg, à la réhabilitation d'un muret en pierres sèches de Kaysersberg (en cours).

L'étude GERPLAN a donné lieu à une campagne de communication avec le public (dans le cadre de l'étude) et à la replantation de fruitiers

L'animateur GERPLAN a par ailleurs participé à un groupe de travail réuni pour décider des actions à mettre en place en faveur de l'animation et de la sensibilisation à l'intégration des constructions. Ce groupe de travail n'a pas donné lieu à des actions concrètes (les prestations de conseil du CAUE n'ont pas eut lieu).

Ces actions seront complétées avec la mise en œuvre de la démarche, qui se poursuit.

Globalement, la volonté de préservation et de mise en valeur se mesure de manière positive dans le bilan, et correspond au désir profond des élus et de la population de préserver leur riche patrimoine naturel et paysager sur le territoire où il est également en accord avec la politique de tourisme durable introduite par le Schéma Directeur de 1998.

En dehors de ces deux outils support, d'autres actions ont été entreprises :

- Carnet de lecture du paysage à Sigolsheim (projet pédagogique réalisé en 2005 avec le lycée de Wintzenheim et le CAUE)
- Sensibilisation des scolaires aux paysages en 2005

D'autres actions ont été entreprises, notamment en faveur de la signalétique et de la signalisation : sentier botanique du Sigolsheimersberg, signalisation Tête des Faux.

Mais l'étude pour la mise en place d'un plan de signalisation de la vallée n'a pas conduit à sa mise en œuvre pour l'instant.

• Energies renouvelables et développement durable

<i>Pertinence des actions menées (correspondance avec la charte)</i>	Non
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux</i>	Conforme aux attentes

<i>prévisions)</i>	
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	Conforme aux attentes voire supérieure s'agissant de l'étude pour le développement des énergies solaires à financement citoyen
<i>Nombre d'actions menées</i>	Important
<i>Appréciation générale</i>	Des nombreux projets, souvent exemplaires
<i>Perspectives</i>	Des actions à poursuivre d'autant que le territoire souhaite faire du développement durable une de ses priorités

Le développement des énergies renouvelables ne faisait pas partie des objectifs de l'ancienne charte mais il s'est imposé, notamment par la volonté politique des élus locaux.

La Communauté de Communes est à l'origine d'un certain nombre d'initiatives :

- Chauffage par une chaudière bois de l'espace nautique intercommunal de Kaysersberg
- Centrale de production d'électricité « photovoltaïque » (à panneaux solaires) sur le toit de l'espace nautique
- Installation de chauffage solaire dans l'annexe du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg pour l'eau chaude sanitaire du bâtiment, le chauffage de la salle de réunion, la pataugeoire extérieure de l'espace nautique
- Etude pour le développement des énergies solaires à financement citoyen en 2004. Elle a abouti à la création de l'association Energie Citoyenne de la Weiss, qui réalise une centrale photovoltaïque (musée du Bois de Labaroche)
- Conception d'un véhicule solaire pour l'entretien du camping de Kaysersberg en 2004 (maîtrise d'ouvrage déléguée de la CCVK)
- Mise en place d'une station de distribution pour alimenter les véhicules fonctionnant au gaz naturel de la Ville de Kaysersberg en 2004 (maîtrise d'ouvrage déléguée de la CCVK)

S'y ajoutent un certain nombre de projet qui sont engagés :

- Projet de création d'une plateforme d'exploitation locale du bois (broyage, stockage...)
- Animation et concertation préalable à l'installation d'un parc éolien au col du Bonhomme (2006)

Nombre de ces initiatives se veulent exemplaires et sont à poursuivre, d'autant que le territoire souhaite faire du développement durable une de ses priorités.

ENJEU 4 : SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE

• Transports

<i>Pertinence des actions menées (correspondance avec la charte)</i>	Oui
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux prévisions)</i>	Conforme aux attentes
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	Conforme aux attentes
<i>Nombre d'actions menées</i>	Important
<i>Appréciation générale</i>	Une intervention limitée aux pistes cyclables
<i>Perspectives</i>	Un effort à poursuivre pour relier les infrastructures les plus prisées des jeunes par les pistes cyclables.

	Une dynamique à impulser en faveur des transports en commun notamment
--	---

Dans la thématique du transport, l'action intercommunale s'est concentrée sur les pistes cyclables. Cette politique en faveur des pistes cyclables a permis de relier les communes viticoles selon un circuit presque continu.

Au total, ce sont 18 km de pistes cyclables qui ont été aménagées, en majorité avant 2000. Aujourd'hui, un effort reste à faire, notamment pour les communes de montagne et pour desservir les infrastructures les plus prisées des jeunes, ce que soulignait le diagnostic de territoire en date de février 2001. La piste réalisée à Kaysersberg (sortie piscine) est en cela exemplaire.

L'ambition du territoire est de dessiner une véritable « colonne vertébrale » cyclable dont les différents tronçons (existants ou à venir) devraient permettre de relier le haut de la vallée aux communes du vignoble et les communes de la haute-vallée entre elles. La liaison avec d'autres réseaux, notamment ceux des vallées voisines, est indispensable à une offre de qualité pour ce mode de déplacement.

Les connexions aux réseaux colmarien, du Ried et, plus largement, de l'axe nord-sud « Vélo Rhin Route » permettent d'ores et déjà d'assurer la continuité des itinéraires depuis les Vosges jusqu'au Rhin.

Les derniers tronçons réalisés sont les suivants :

- Val Saint-Jean (piste entre l'agglomération de Kaysersberg et la gare de Fréland) en 2004
- Hachimette-Lapoutroie (réhabilitation) en 2005

Sinon, concernant cette thématique du transport, il n'y a pas d'autres actions particulières à signaler.

La définition d'une politique de transport en commun n'a pas été engagée.

Des interventions sur la RN415 (gestion des flux, sécurisation) à Hachimette et au Bonhomme (qui figuraient à la programmation 2000) ont été réalisées en maîtrise d'ouvrage communale.

Un plan de circulation sur le massif forestier de la vallée de Kaysersberg et la vallée de Haute-Meurthe est néanmoins en cours de réalisation, (collaboration entre les deux Communauté de Communes, avec le PNRBV et les brigades vertes).

Le développement des transports en commun entre communes et vers Colmar aurait notamment des incidences pour les adolescents, les personnes âgées et les sans emploi, ainsi que dans le domaine culturel. Par ailleurs, cela permettrait d'atténuer le problème du développement des flux et de désengorger la RN415.

Cette dynamique devra s'accompagner d'initiatives visant à promouvoir ce moyen de transport auprès de la population.

• TIC

<i>Pertinence des actions menées (correspondance avec la charte)</i>	Oui
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux prévisions)</i>	Faible pour certaines actions (développement du SIG)
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	Globalement faible
<i>Nombre d'actions menées</i>	Globalement faible : actions au faveur du SIG uniquement (étude haut débit n'ayant pas abouti)
<i>Appréciation générale</i>	Des actions importantes n'ont pas été réalisées (site Internet de la Communauté de Communes...)
<i>Perspectives</i>	Des actions à engager et/ou à poursuivre

Depuis plusieurs années, le territoire est couvert par le haut débit. La Région Alsace a d'ailleurs fait du déploiement de la fibre optique et du haut débit l'une de ses toutes premières priorités.

La fibre optique ne dessert sur le territoire que les communes du piémont jusqu'à Kaysersberg.

Le territoire a néanmoins assuré la connexion au haut débit des communes de montagne, ce qui était prioritaire pour le maintien des entreprises, dont certaines en sont très dépendantes (Mark IV...).

Mais les initiatives utilisant ces nouvelles technologies sont encore trop faiblement développées alors que les domaines d'application deviennent vastes : mise en réseau, échanges d'informations, commercialisation... Seul le SIG a fait l'objet d'une attention particulière, mais les actions engagées (numérisation des cadastres, développement du SIG...) ont donné des résultats insuffisants.

A titre d'exemple, la Communauté de Communes n'a pas de site Internet.

Par ailleurs, la mise en réseau des communes (via un Intranet) est une action programmée depuis 2004, qui n'a toujours pas été engagée.

D'autre part, l'étude haut débit, qui visait à mettre en place une desserte haut-débit voire très haut-débit sur l'ensemble de la vallée n'a pas été mise en œuvre du fait de son coût trop élevé et de l'intervention, par ailleurs, de la Région et du Département dans cette voie.

Les actions concernant les TIC devraient bénéficier de toutes les attentions dans les années à venir tant les enjeux qui y sont liés sont importants.

• **Communication**

<i>Pertinence des actions menées (correspondance avec la charte)</i>	Particulièrement bonne
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux prévisions)</i>	Conforme aux attentes
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	Conforme aux attentes
<i>Nombre d'actions menées</i>	Moyen
<i>Appréciation générale</i>	Des actions importantes n'ont pas été réalisées
<i>Perspectives</i>	Actions à poursuivre

Les actions de communication ont porté notamment sur le bulletin intercommunal et l'édition dans le cadre des plans de communication interne et externe (destinés aux habitants et aux touristes), de nombreuses plaquettes thématiques (déchets, assainissement, jeunesse, petite enfance, médiathèque...).

Une plaquette de présentation du Pays Welche a également été réalisée.

Aucun document de communication destiné aux investisseurs n'a cependant été réalisé.

• **Aide aux communes**

<i>Pertinence des actions menées (correspondance avec la charte)</i>	Particulièrement bonne
<i>Efficacité de la mise en œuvre (coût/investissement humain par rapport aux prévisions)</i>	Conforme aux attentes
<i>Impact (effets produits/résultat attendu)</i>	Conforme aux attentes
<i>Nombre d'actions menées</i>	Faible (une seule)
<i>Appréciation générale</i>	Seule la banque de matériel est en place
<i>Perspectives</i>	Observatoire économique démographique et environnemental, création de services communautaires d'aide aux communes ; des actions à engager

Parmi les actions programmées dans le cadre de l'ancienne charte (banque de matériel, observatoire économique démographique et environnemental, création de services communautaires d'aide aux communes), seule la première a été mise en place. Les deux autres, bien que programmées d'une année sur l'autre, n'ont pas été mises en œuvre à ce jour.

2.3. Synthèse

Niveau d'intervention satisfaisant	Actions à poursuivre	Niveau d'intervention insuffisant
<ul style="list-style-type: none"> - Petite enfance - Jeunes - Culture - Tourisme - Paysages, espaces naturels - Energies renouvelables, développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Petite enfance - Jeunes - Habitat et logement - Sport - Culture - Tourisme - Industrie - Commerces et services de proximité - Agriculture / viticulture / sylviculture - Déchets - Sensibilisation à l'environnement - Assainissement - Paysages et espaces naturels - Energies renouvelables, développement durable - Transport 	<ul style="list-style-type: none"> - Autres actions sociales (personnes âgées, handicapées...) - Habitat et logement - Sport - Industrie

3. MAQUETTE POLITIQUE ENJEUX & ORIENTATIONS 2007-2012

3.1. L'ambition politique commune

Parallèlement au bilan et au diagnostic, le Cabinet VALOREN a dressé « l'ambition politique commune » du territoire. Ce travail a été réalisé au cours de réunions de travail et d'entretiens individuels avec les élus de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg.

L'ambition politique commune, qui constitue le socle de la charte intercommunale de la Vallée de Kaysersberg, s'inscrit dans la stratégie suivante :

« Faire de la Vallée de Kaysersberg un pôle économique, résidentiel et touristique de référence en développement durable ».

La vallée de Kaysersberg est organisée autour d'un piémont viticole alsacien renommée et un territoire de montagne vosgienne typé. Elle devra ainsi tirer parti de son articulation autour de ces entités géographiques marquées et rechercher une articulation optimale entre le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, le territoire du Grand Pays de Colmar et l'agglomération colmarienne pour réussir l'ambition politique précitée.

Les impératifs structurants dégagés par le Cabinet VALOREN sont les suivants :

- Faire de la Charte d'Aménagement et de Développement de la Vallée de Kaysersberg le projet de territoire (ou projet d'entreprise) pour le développement de la vallée
La recherche de convergence avec la charte du Grand Pays de Colmar en est un enjeu
- Réussir le double challenge de la création d'activités, d'emplois, de richesses et du renforcement de la biodiversité, des patrimoines et identités (culturels, paysagers, architecturaux)
- Inscrire la Charte d'Aménagement et de Développement dans le cadrage stratégique d'un agenda Local 21 : le GERPLAN en outil
- S'adosser sur l'expertise du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, de l'INRA... pour stimuler le développement, l'adaptation et la création économique, résidentielle et touristique de la vallée
- Organiser la cohésion territoriale et l'unité dynamique de la vallée autour d'entités Montagne et Piémont viticole affirmées, mais en interrelations fortes
« La charte d'aménagement et de développement en vecteur de convergence et cohérence »
- Inscrire les principes structurels du développement durable (impacts positifs sur la biodiversité, les ressources naturelles, l'occupation optimale de l'espace, les rejets de gaz à effets de serre, les paysages..., la mobilisation et participation des populations et acteurs, l'éducation...) dans l'ensemble des enjeux, objectifs, dispositifs, procédures... mis en œuvre sur le territoire et dans les échanges interterritoriaux à l'échelle du Grand Pays de Colmar
« Vers une démarche de certification »

3.2. La maquette politique : enjeux et orientations du projet de territoire

Afin de répondre aux impératifs structurants exposés plus haut, la maquette politique se présente en 3 enjeux et 9 orientations. Ces orientations correspondent à une première définition des axes de travail qui ont été soumis à la concertation avec les acteurs du territoire.

La maquette politique correspond donc à un pré-projet de développement, dressé par les élus locaux, et définissant les grands enjeux et orientations pour le territoire pour la période 2007-2012.

Enjeu 1 Faire de la vallée de Kaysersberg un pôle économique durable

L'enjeu pour la Vallée de Kaysersberg est de veiller au respect d'un certain équilibre emploi/résident, d'accompagner et soutenir l'adaptation des activités (en développement ou en création) aux principes du développement durable tout en optimisant l'articulation entre la Vallée et les territoires du Grand Pays de Colmar (bassin d'emploi).

Orientation 1 Développement économique durable

Il s'agit d'organiser le soutien à l'activité endogène et aux activités en création, d'anticiper les mutations et d'inscrire les entreprises dans les grands principes du développement durable. Le territoire devra ainsi garantir le maintien de la dynamique artisanale, commerciale et de services et accompagner l'innovation et le développement des activités industrielles.

Orientation 2 Développement d'une agriculture, d'une viticulture et d'une sylviculture durables

Le GERPLAN de la Vallée de Kaysersberg sert de cadre stratégique à cette orientation résolument tournée vers une agriculture et une viticulture biologiques, notamment avec le développement des circuits courts agricoles. La gestion et la valorisation durable des terroirs et des forêts comme la diversification et l'innovation des pratiques en seront les objectifs de résultats.

Orientation 3 Développement du tourisme durable

L'ambition est ici de tendre vers un développement touristique qui respecte la charte européenne du tourisme durable, en soutenant des loisirs actifs et des activités de pleine nature (tourisme vert) et des événements valorisant les terroirs et les patrimoines locaux. L'accompagnement des hébergeurs, des pôles touristiques et musées et de l'Office du Tourisme Intercommunal permettra également de structurer l'offre touristique et de l'orienter vers des pratiques durables.

Enjeu 2 Faire de la vallée de Kaysersberg un pôle résidentiel durable

L'ambition des élus locaux est de garantir le bien vivre dans la vallée de Kaysersberg. Il s'agit d'abord de renforcer la qualité du cadre de vie (enjeu 3) mais surtout d'offrir une offre résidentielle durable et adaptée tant à la population locale qu'aux nouveaux arrivants, des services performants et accessibles à tous.

Orientation 1 : Habitat et logement durable

Il s'agit d'une part de proposer une offre de logements cohérente territorialement dans chacune des entités de la vallée (vignoble et montagne), respectant les cibles de la haute qualité environnementale (maîtrise de l'énergie, utilisation de matériaux durables) et privilégiant la réhabilitation de locaux existants. D'autre part, l'offre de logements devra être adaptée aux besoins des populations spécifiques. L'accent sera également mis sur la sensibilisation au développement durable dans l'habitat.

Orientation 2 : Cohésion sociale et culturelle

Le territoire bénéficie d'une offre de services de proximité de qualité en matière d'accueil de la petite enfance et de la jeunesse, de culture, loisirs, etc. Il s'agit de rendre ces services existants accessibles à tous, de mieux coordonner l'offre et de favoriser la mixité sociale et générationnelle en rendant les habitants acteurs de leur territoire. Les personnes âgées et handicapées seront au cœur des préoccupations.

Enjeu 3 Faire de la vallée de Kaysersberg un pôle de compétence en développement durable

L'expérience accumulée au cours des dernières années par le territoire en matière de développement durable (énergies renouvelables, sensibilisation à l'environnement, Gerplan...) renchérit la volonté des élus de poursuivre dans cette voie. L'enjeu est aujourd'hui d'ancrer ces pratiques dans le quotidien du territoire. La convergence des objectifs territoriaux et extraterritoriaux (Grand Pays de Colmar, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges) ne pourra être que profitable pour l'aménagement et le développement durable de la Vallée de Kaysersberg.

Orientation 1 : Développement d'un pôle de formation et de ressources pour le développement durable

Concentrer et mettre en réseau les compétences en développement durable, développer des programmes de formations ou de recherche, mettre ces ressources et des outils à disposition de tout à chacun, tel est l'orientation voulue par les élus de la Vallée de Kaysersberg.

Orientation 2 : Politique durable de l'urbanisme, de l'environnement et des paysages

Les initiatives et efforts entrepris dans ces domaines dans les derniers programmes de développement doivent être poursuivis et consolidés. Le renforcement de la biodiversité, la protection et la mise en valeur des paysages, la préservation/valorisation des ressources et des patrimoines sont autant d'enjeux stratégiques. Un effort en matière de gestion durable de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire est également à mettre en perspective.

Orientation 3 : Gestion maîtrisée de l'énergie, des ressources naturelles et des déchets

Il s'agit là aussi de prolonger et développer les actions engagées ces dernières années en accentuant la politique d'économie d'énergies et d'utilisation d'énergies renouvelables, en tendant vers une gestion concertée des ressources et gisements, en optimisant les modes de traitement.

Orientation 4 : Politique durable des transports et des déplacements

La configuration du territoire (vallée), sa situation sur les grands axes de communication et son adossement à l'agglomération colmarienne font de la politique des transports un enjeu stratégique en termes d'aménagement du territoire, d'économie, de tourisme, etc. Une meilleure gestion des flux et une politique volontariste en faveur de modes de transports collectifs et de déplacements doux doivent être engagés sur le territoire en cohérence avec les schémas des autorités organisatrices et en partenariat avec les acteurs et partenaires concernés.

3.3. La concertation avec les acteurs du territoire

Afin de partager le projet politique avec les acteurs du territoire, la Communauté de Communes a procédé à une phase de concertation, sous la forme de 5 séminaires de travail thématiques ou d'entretiens individuels.

Cette phase qui a duré 3 mois, avait pour objectif de présenter la maquette politique, de partager et de débattre des objectifs et de susciter des propositions d'actions et des partenariats nécessaires à leur mise en œuvre.

Les séminaires de travail ont rassemblé une trentaine de personnes d'horizons divers qui vivent et font le territoire : élus, partenaires institutionnels, responsables associatifs, chefs d'entreprises, etc. sur les thèmes suivants :

- Economie (industrie, artisanat, commerce)
- Agriculture, viticulture, forêt
- Logement et urbanisme
- Cohésion sociale, culture, éducation
- Tourisme

Avec l'appui et l'éclairage de personnes ressources dans les domaines transversaux (Emploi/Formation, Environnement/Développement durable, Transports et TIC), les orientations politiques ont pu être mises en parallèle avec les réalités du quotidien, les besoins exprimés, les nécessités actuelles et impératifs extraterritoriaux.

Ainsi, les objectifs ont pu être définis pour chaque orientation et des propositions d'actions concrètes formulées, propositions ensuite hiérarchisées et soumises à la validation des élus.

4. PROGRAMME PLURIANNUEL D' ACTIONS 2007-2012

4.1. Elaboration du programme et priorisation des actions

Le programme d'actions pluriannuel 2007-2012 de la charte intercommunale d'aménagement et de développement de la Vallée de Kaysersberg a été élaboré sur la base des propositions d'actions émises lors de la concertation avec les acteurs du territoire.

Au préalable, les objectifs avaient été fixés pour chaque orientation, soit 37 objectifs au total.

Au cours d'un séminaire de travail ayant regroupé tous les élus de la Communauté de Communes, chacun de ces objectifs a été priorisé et les propositions d'actions hiérarchisées au sein de chaque objectif. La priorité a été définie chronologiquement comme suit :

- prioritaire : engagement pour 2007-2009
- non prioritaire : engagement pour 2010-2012

4.2. Les objectifs prioritaires

Le programme d'actions pluriannuel comprend les 15 objectifs prioritaires suivants, dont l'engagement devra donc intervenir pour la période 2007-2009 :

ENJEU 1 POLE ECONOMIQUE DURABLE

Orientation 1 Développement économique durable

- Objectif 1 Développement de l'activité économique et des entreprises existantes
- Objectif 2 Soutien à l'innovation et aux solutions « entreprises et productions durables »
- Objectif 3 Accueil de nouvelles entreprises et soutien à la création/reprise

Orientation 2 Développement d'une agriculture, d'une viticulture et d'une sylviculture durables

- Objectif 4 Transformation et commercialisation en circuits courts agricoles

Orientation 3 Développement du tourisme durable

- Objectif 1 Développement du tourisme vert et gestion durable des équipements
- Objectif 2 Développement d'une offre en hébergements touristiques durables
- Objectif 4 Soutien et accompagnement de l'Office du Tourisme Intercommunal

ENJEU 2 : POLE RESIDENTIEL DURABLE

Orientation 1 Habitat et logement durable

- Objectif 2 Développement d'une offre en logements adaptés aux personnes âgées et handicapées

- Objectif 4 Promotion, sensibilisation et formation à la qualité environnementale dans l'habitat

Orientation 2 Cohésion sociale et culturelle

- Objectif 1 Mise en œuvre d'une politique de services de proximité et de l'égalité des chances

ENJEU 3 POLE DE COMPETENCE EN DEVELOPPEMENT DURABLE

Orientation 2 Politique durable de l'urbanisme, de l'environnement et des paysages

- Objectif 3 Renforcement et mise en valeur du paysage et de l'environnement (GERPLAN)

Orientation 3 Gestion maîtrisée de l'énergie, des ressources naturelles et des déchets

- Objectif 1 Soutien à la maîtrise de la demande en énergie et développement des énergies renouvelables
- Objectif 2 Préservation de la ressource en eau, gestion concertée de l'eau et de l'assainissement
- Objectif 3 Réduction et valorisation des déchets

Orientation 4 : Politique durable des transports et des déplacements

- Objectif 1 Promotion des déplacements doux et développement des transports collectifs

4.3. Le programme d'actions pluriannuel

Voir tableau

Charte intercommunale d'aménagement et de développement de la Vallée de Kaysersberg 2007-2012

Programme pluriannuel d'actions

Enjeux	Orientations	Objectifs	Actions	2007	2008	2009	2010	2011	2012		
ENJEU 1 : POLE ECONOMIQUE DURABLE	Orientation 1 : Développement économique durable	Objectif 1 : Développement de l'activité économique et des entreprises existantes	Participation à la Maison de l'Emploi Haut-Rhin Nord								
			Mise en place du réseau "Entreprendre dans la vallée"								
			Création d'un Bureau du développement économique de la vallée								
			Gestion de l'immobilier d'entreprises à l'échelle de la vallée								
			Participation et soutien aux dispositifs de veille économique								
			Réalisation d'audit des entreprises								
			Développement de l'accès haut / très haut-débit (infrastructures et services)								
			Développement et modernisation du commerce, de l'artisanat et des services								
			Recensement et promotion des savoir-faire et des entreprises locales								
			Soutien à la transmission d'entreprises								
		Objectif 2 : Soutien à l'innovation et aux solutions « entreprises et productions durables »	Mise en place d'une mission "développement économique durable"								
			Réalisation d'un diagnostic environnemental des entreprises								
			Soutien aux projets innovants et aux pôles de recherche et développement en entreprise								
			Organisation d'un trophée des éco-entreprises								
			Soutien à l'installation d'éco-entreprises dans la vallée								
		Objectif 3 : Accueil de nouvelles entreprises et soutien à la création/reprise	Création d'une zone d'activités intercommunautaire en périphérie de Colmar								
			Création d'une pépinière / d'un hôtel d'entreprises dans la vallée								
			Création de nouvelles zones d'activités dans la vallée								
			Soutien à l'installation d'entreprises en zone d'habitat								
		Objectif 4 : Soutien à la formation et à l'insertion professionnelle	Soutien aux dispositifs de création/reprise d'entreprises et accueil des porteurs de projet								
			Mise en place de solutions individualisées pour la formation aux métiers et pratiques durables								
			Sensibilisation en milieu scolaire								
			Développement de programmes d'apprentissage								
					Mise en place de cellules de reclassement pour les TPE/PME						

Charte intercommunale d'aménagement et de développement de la Vallée de Kaysersberg 2007-2012

Programme pluriannuel d'actions

Enjeux	Orientations	Objectifs	Actions	2007	2008	2009	2010	2011	2012
ECONOMIQUE DURABLE		Objectif 1 : Matériels, techniques et pratiques agricoles durables	Accompagnement en ingénierie recherche/développement						
			Développement de nouvelles cultures et débouchés durables						
			Projets d'étudiants pour les producteurs (actions de développement)						
			Lutte biologique, travail du sol, fertilisation organique, bien-être animal et autres pratiques durables						
			Soutien à l'enherbement et l'utilisation d'échalas en bois dans les vignes						
			Méthanisation des effluents d'élevage (cogénération) route de découverte circuit laitier et ENR						
			Valorisation de la qualité des fourrages de montagne						
			Soutien aux CUMA (matériel plus performant)						
			Maintien d'une filière pour les sous produits viticoles						
			Aménagement d'une aire de lavage pour les véhicules viticoles						
		Objectif 2 : Une agriculture qui favorise la nature et communique dessus	Maraudage en vignoble (cf crêtes)						
			Aménagement de sentiers d'interprétation mettant en avant la démarche qualité dans la gestion des cultures						
			Agritourisme et biodiversité/agriculture biologique						
			Soutien aux actions collectives de promotion et de marketing						
			Mise en place d'un petit train viticole						
			Création d'une maison commune de la viticulture dans la vallée						
Orientation 2 : Développement d'une agriculture, d'une viticulture et d'une									

Charte intercommunale d'aménagement et de développement de la Vallée de Kaysersberg 2007-2012

Programme pluriannuel d'actions

Enjeux	Orientations	Objectifs	Actions	2007	2008	2009	2010	2011	2012
ENJEU 1 : POLE	sylviculture durables	Objectif 3 : Des solutions pour la transmission agricole, le foncier, l'attractivité du métier et la main d'oeuvre	Ouverture de nouveaux espaces à vocation agricole						
			Développement de passerelles d'échanges montagne/plaine						
			Favoriser la partition des grosses exploitations agricoles pour les rendre plus transmissibles						
			« Communalisation » du foncier des exploitations agricoles						
			Forme de société adaptée à l'intégration des repreneurs						
			(re)logement des retraités à la campagne						
			Chercher des pistes de main d'œuvre agricole: Promouvoir les groupements d'employeurs agricoles						
			Favoriser l'installation d'agriculteurs						
			Offre spécifique formation						
			Travailleurs volontaires (main d'œuvre et développement de projets)						
			Soutien de l'apprentissage et formation des maitres						
			Réduction du temps de travail (élevage)						
			Présentation des métiers agricoles aux jeunes						
Création d'occasions de découverte des métiers par l'expérience									
ENJEU 2 : DURABLE	Orientation 2 : Développement d'une agriculture, d'une viticulture et d'une sylviculture durables	Objectif 4 : Transformation et commercialisation en circuits courts agricoles	Développement des circuits courts par l'approvisionnement des collectivités et des restaurants de la vallée						
			Valorisation du terroir						
			Construction de marchés couverts						
			Soutien aux marchés paysans						
			Création et soutien de points de vente collectifs						
			Mise en place de paniers paysans						
			Soutien à la valorisation par transformation (tous produits)						
		Valorisation des fruits des agriculteurs							
		Objectif 5 : Reconnaissance de l'agriculture, de ses produits et de ses travailleurs par la société	Promotion des produits locaux						
			Développement du lien social entre l'agriculture et la société						

Charte intercommunale d'aménagement et de développement de la Vallée de Kaysersberg 2007-2012

Programme pluriannuel d'actions

Enjeux	Orientations	Objectifs	Actions	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
ENJEU 1 : POLE ECONOMIQUE	durables	Objectif 6 : Gestion et valorisation durable de la forêt	Maintien/création d'îlots/corridors de naturalité et de sylvocycle long							
			Mise en place de normes d'exploitation supérieures à PEFC							
			Création/maintien de zones de quiétude dans l'espace forestier							
			Valorisation locale du bois							
			Valorisation des châtaigniers							
			Aménagement de sentiers d'interprétation sur le paysage, la biodiversité et la gestion de la forêt							
	Orientation 3 : Développement du tourisme durable	Objectif 1 : Développement du tourisme vert et gestion durable des équipements	Développement et gestion durable des équipements touristiques structurants							
			Développement du tourisme vert et des activités de découverte de la nature et des paysages							
			Découverte des patrimoines architecturaux et culturels							
		Objectif 2 : Développement d'une offre en hébergements touristiques durables	Soutien à la création de gîtes "culture"							
			Mise en place d'une offre d'hébergements labellisés "qualité environnementale"							
			Formation de l'ensemble des hébergeurs à l'éco-citoyenneté							
			Formation des hébergeurs à la qualité des établissements et de l'accueil							
			Soutien à l'accueil de séminaires/congrès							
		Objectif 3 : Structuration et mise en valeur des différents musées de la vallée	Soutien au développement et à la fédération des musées locaux en lien avec la création d'une carte d'hôte							
			Mise en place d'une bourse locale aux emplois saisonniers							
			Développement de "points-sonores" dans l'ensemble des musées							
		Orientation 3 : Développement du tourisme durable	Objectif 4 : Soutien et accompagnement de l'Office du Tourisme Intercommunal	Création d'une carte d'hôte intercommunale						
Intégration d'un message environnemental dans la communication touristique										
Renforcement des fonctions de coordination événementielle de l'OTI										
Objectif 5 : Mise en œuvre d'une saison d'évènements culturels et touristiques	Création d'une manifestation viticole majeure de type St Vincent tournante									
	Soutien technique et financier aux organisateurs de manifestations à caractère touristique									

Charte intercommunale d'aménagement et de développement de la Vallée de Kaysersberg 2007-2012

Programme pluriannuel d'actions

Enjeux	Orientations	Objectifs	Actions	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
ENJEU 2 : POLE RESIDENTIEL DURABLE	Orientation 1 : Habitat et logement durable	Objectif 1 : Développement d'un habitat diversifié et d'une offre en logements durables	Sensibilisation des constructeurs pour la mise en œuvre de projets durables/HQE							
			Réalisation de lotissements HQE							
			Soutien aux projets HQE des bailleurs sociaux							
			Mise en œuvre d'une OPAH							
		Objectif 2 : Développement d'une offre en logements adaptés aux personnes âgées et handicapées	Créations de logements aidés dotés de services permettant la mixité inter-génération et avec les personnes handicapées							
			Soutien à l'adaptation de logements existants en vue du maintien à domicile de personnes âgées et handicapées							
			Développement de l'offre de services à domicile							
		Objectif 3 : Mise en œuvre et coordination d'une politique durable de l'habitat à l'échelle intercommunale	Mise en œuvre, suivi et animation du PLH (Commission Locale de l'Habitat)							
			Mise en place d'un observatoire du foncier / bourse au logement							
			Elaboration d'une charte intercommunale d'attribution des logements sociaux							
			Soutien aux projets de logements respectant les caractéristiques architecturales locales							
			Prise en compte du milieu naturel et insertion paysagère dans tout projet d'aménagement urbain							
			Définition d'objectifs de logements aidés et durables dans les PLU							
			Mise en œuvre de projets d'aménagement urbain connexes							
		Objectif 4 : Promotion, sensibilisation et formation à la qualité environnementale dans l'habitat	Mise en œuvre de projets publics exemplaires							
			Mise en place d'un point relais-info sur le logement et l'habitat durable							
			Visites d'expérience							
			Mise en place de chantiers – écoles et de chantiers de démonstration							
			Elaboration et diffusion de documents de conseil et d'information							
		Objectif 5 : Soutien à la filière éco-construction	Organisation de sessions de formations							
			Création d'un cluster d'entreprises							
			Mise en place d'unité de séchage pour le bois-construction							
				Développement de la production de chanvre pour le bâtiment						

Charte intercommunale d'aménagement et de développement de la Vallée de Kaysersberg 2007-2012

Programme pluriannuel d'actions

Enjeux	Orientations	Objectifs	Actions	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
ENJEU 2 : POLE RESIDENTIEL DURABLE	Orientation 2 : Cohésion sociale et culturelle	Objectif 1 : Mise en œuvre d'une politique de services de proximité et de l'égalité des chances	Petite Enfance : Poursuite et développement qualitatif des services existants (multi-accueils, RAM, LAEP)							
			Petite Enfance : Développement des places d'accueil non collectif							
			Petite Enfance : Développement d'un service de location/lavage de couches en tissu							
			Enfance : Etude et mise en œuvre d'une gestion intercommunale des périscolaires							
			Jeunesse : Poursuite et développement qualitatif des services existants							
			Jeunesse : Mise en oeuvre d'une politique de mobilisation des jeunes autour des thématiques de la charte							
			Personnes âgées : Engagement d'une réflexion prospective sur les incidences du vieillissement de la population locale et définition d'une politique intercommunale en faveur des personnes âgées							
		Création de lieux de vie pour adultes en difficulté								
		Objectif 2 : Elaboration et mise en œuvre d'une politique culturelle durable et structurée	Création d'un évènement culturel fédérateur							
			Mise en place d'une Médiathèque de bassin de vie							
			Création d'un fond de soutien à la résidence d'artistes							
			Soutien à la communication et à la fédération des artistes et organisateurs de manifestations culturelles							
			Soutien au développement et à la fédération des musées locaux							
			Soutien technique à l'organisation de manifestations							
			Création d'espaces associatifs, de spectacles							
		Objectif 3 : Elaboration et mise en œuvre d'une politique de l'éducation à l'échelle de la vallée	Généralisation des classes bilingues dans l'ensemble des communes							
			Développement des échanges scolaires transfrontaliers							
			Intégration de la thématique du handicap dans l'ensemble des projets d'école							
			Elaboration et mise en œuvre d'un projet éducatif global de la crèche au collège							
		Objectif 4 : Développement du sports et des loisirs actifs	Inventaire des équipements et des associations de sports et de loisirs							
			Mutualisation des équipements existants							
		Objectif 5 : Elaboration et mise en œuvre d'une politique de la santé	Etude / diagnostic des besoins							
			Accompagnement des structures existantes							

Charte intercommunale d'aménagement et de développement de la Vallée de Kaysersberg 2007-2012

Programme pluriannuel d'actions

Enjeux	Orientations	Objectifs	Actions	2007	2008	2009	2010	2011	2012
ENJEU 3 : POLE DE COMPETENCE EN DEVELOPEMENT DURABLE	Orientation 1 : Développement d'un pôle de formation et de ressources pour le développement durable	Objectif 1 : Mise en place d'un pôle de compétences "logement, tourisme et activités économiques durables"	Développement d'un pôle de formation professionnelle intégrant le développement durable dans les métiers						
			Installation d'une plateforme de transfert / recherche / développement sur les matériaux, les techniques, les solutions énergétiques durables						
			Création d'un centre de prototypage						
			Accueil d'unités de recherche/développement et de programmes de recherche						
			Soutien à la gestion durable des déchets de chantier						
		Objectif 2 : Mise en place d'un centre de ressources en normes et pratiques en développement durable	Annuaire des personnes ressources ayant des compétences spécifiques						
			Concentration des compétences						
			Mise en réseau et échanges pluridisciplinaires						
			Organisation d'animations et de formations touchant les professionnels						
			Elaboration d'un référentiel commun pour la commande publique (appels d'offres)						
			Collaboration avec les centres de formations locaux						
			Mise en place d'une mission développement durable						
			Recommandations pour la gestion de la grande faune						
			Orientation 2 : Politique durable de l'urbanisme, de l'environnement et des paysages	Objectif 1 : Gestion concertée de l'urbanisme à l'échelle de la vallée	Edition d'un guide de recommandation pour l'élaboration des documents d'urbanisme				
	Etude / concertation pour la mise en place d'un PLU intercommunal								
	Aménagement concerté des entrées d'agglomération								
	Mise en œuvre de l'exercice du droit de préemption urbain à l'échelle de la CCVK								
	Adhésion commune au CAUE et aux différents réseaux de conseil								
	Organisation de formations des élus								
	Objectif 2 : Politique concertée de l'aménagement, de la cohésion du territoire et de la communication	Gestion concertée du prix du foncier							
		Elaboration d'un schéma intercommunal des services publics et collectifs							
		Mise en œuvre du schéma de signalisation et élaboration d'un règlement local de la publicité							
		Création d'un intranet communautaire (mutualisation d'outils et d'informations)							
		Création d'un SIG communautaire							
		Création d'un site internet pour la CCVK							
		Création et développement d'espaces publics TIC							
	Création d'un bureau des temps								
Politique concertée pour l'accueil des nouveaux habitants									
Organisation de réunions publiques de concertation et de débats citoyens									

Charte intercommunale d'aménagement et de développement de la Vallée de Kaysersberg 2007-2012

Programme pluriannuel d'actions

Enjeux	Orientations	Objectifs	Actions	2007	2008	2009	2010	2011	2012
ENJEU 3 : POLE DE COMPETENCE EN DEVELOPPEMENT DURABLE	Orientation 2 : Politique durable de l'urbanisme, de l'environnement et des paysages	Objectif 3 : Renforcement et mise en valeur du paysage et de l'environnement (GERPLAN)	Conservation et mise en valeur du petit patrimoine viticole						
			Intégration paysagère des équipements agricoles						
			Accès de proximité à la nature (points de vue, sentiers de découverte et d'interprétation...)						
			Programme de travaux de restauration écologique						
			Ouverture des perspectives paysagères						
			Enfouissement des réseaux aériens						
			Projet de gestion des coteaux du Geisbourg à Alspach						
			Projet de gestion globale de la confluence Weiss Fecht						
			Renforcement de la biodiversité des prairies						
			Sensibilisation et reconstitution des corridors écologiques						
			Préservation des zones naturelles sensibles						
			Mise en oeuvre d'une gestion écologique de l'entretien des bords de route et espaces verts						
			Gestion des espaces naturels et maîtrise de l'érosion dans le piémont viticole						
			Mise en oeuvre d'une politique pour la gestion des espaces naturels domestiques (jardins, vergers...)						
			Sensibilisation à l'environnement et à l'alimentation saine						
Sensibilisation aux plantes envahissantes et aux techniques de lutte									

Charte intercommunale d'aménagement et de développement de la Vallée de Kaysersberg 2007-2012

Programme pluriannuel d'actions

Enjeux	Orientations	Objectifs	Actions	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
ENJEU 3 : POLE DE COMPETENCE EN DEVELOPEMENT DURABLE	Orientation 3 : Gestion maîtrisée de l'énergie, des ressources naturelles et des déchets	Objectif 1 : Soutien à la maîtrise de la demande en énergie et développement des énergies renouvelables	Développement de programmes de sensibilisation à l'écocitoyenneté							
			Soutien aux constructions HQE et à basse énergie							
			Soutien à l'installation d'équipements valorisant les énergies renouvelables							
			Développement d'un poste d'économe de flux sur la vallée							
			Développement d'un programme bois énergie							
			Exploitation de l'usine hydroélectrique du Lac Noir							
			Développement de la micro-hydraulique							
			Développement de l'éolien industriel et individuel							
		Objectif 2: Préservation de la ressource en eau, gestion concertée de l'eau et de l'assainissement	Aménagement durable des cours d'eau et gestion des ripisylves							
			Protection des zones humides							
			Organisation du sauvetage des batraciens sur les routes et autres sites sensibles							
			Limitation de l'imperméabilisation des surfaces							
			Alternative au salage hivernal des routes							
			Maintenance des séparateurs d'hydrocarbures							
			Coordination de la production d'eau et des réseaux de distribution							
			Neutralisation de l'eau potable							
			Mise en conformité du traitement des effluents domestiques et viticoles des communes du vignoble							
			Promouvoir les filières innovantes d'assainissement non collectif							
		Politique concertée de l'assainissement								
		Objectif 3 : Réduction et valorisation des déchets	Réduction de la quantité d'ordures ménagères produites							
			Valorisation des déchets ménagers							
			Soutien au traitement et la valorisation des déchets des professionnels							
			Actions de formation et de sensibilisation							

Charte intercommunale d'aménagement et de développement de la Vallée de Kaysersberg 2007-2012

Programme pluriannuel d'actions

Enjeux	Orientations	Objectifs	Actions	2007	2008	2009	2010	2011	2012
ENJEU 3 : POLE DE COMPETENCE EN DEVELOPPEMENT DURABLE	Orientation 4 : Politique durable des transports et des déplacements	Objectif 1 : Promotion des déplacements doux et développement des transports collectifs	Etude - diagnostic sur les flux et les transports						
			Développement de l'offre de service de transports collectifs dans la vallée						
			Création de plateformes de covoiturage						
			Développement d'un système de transport à la demande						
			Soutien à la mise en place de Plans de Déplacements en Entreprises (PDE)						
			Création de navettes touristiques desservant la station du lac blanc						
			Développement d'itinéraires cyclables et piétonniers						
			Mise en place de pédibus						
			Création de parcs locatifs de vélos, vélos électriques et remorques enfants chez les hébergeurs						
			Etude et développement d'une solution tram-train dans la vallée						
		Réalisation d'un projet exemplaire de "quartier sans voitures"							
		Objectif 2 : Mise en œuvre d'une politique en faveur d'une vitesse adaptée	Réduction de la vitesse sur certains tronçons routiers						
			Limitation périodique de la circulation sur certains tronçons routiers						
			Sensibilisation, communication						
Objectif 3 : Pôle de compétitivité « Véhicules du Futur »	Inscrire la stratégie de la CCVK en faveur des transports dans le pôle de compétitivité à vocation internationale								
Animation / communication / évaluation	Evaluation : Elaboration d'une méthode d'évaluation de la charte et définition des indicateurs								
	Communication : réalisation d'un outil de communication de la charte et des actions								
	Animation : postes d'agents de développement (3)								

215 actions au total
90 actions prioritaires (2007-2009)
36 actions programmée en 2007